



Double matérialité TLC

*Exemple d'analyse de double matérialité sectorielle
à destination des enseignes de
Textile, Linge de Maison et Chaussures (TLC)
Septembre 2024*



Une démarche d'accompagnement des enseignes dans la mise en œuvre de leur reporting de durabilité ESRS (CSRD)



Yohann PETIOT

Directeur Général de l'Alliance du Commerce

L'adoption de la CSRD est un enjeu majeur pour les entreprises. Elle **positionne la transparence sur les enjeux de développement durable au cœur du pilotage de la performance des entreprises**. Ce changement de paradigme est l'opportunité pour les acteurs de la mode **d'accélérer leur transformation** tout en donnant à leurs parties prenantes une vision fiable et transparente de leurs réalisations et de leurs ambitions. Pour réussir cette étape exigeante, la **mobilisation de l'ensemble des métiers de l'entreprise jusqu'à ses plus hautes instances de gouvernance** sera une condition essentielle.

Fidèle à sa mission d'accompagner les entreprises, **l'Alliance du Commerce**, avec le soutien opérationnel de Deloitte Sustainability, a voulu **mettre à disposition des acteurs de la mode des outils pratiques pour les aider à se conformer à ces nouvelles exigences** dans le sens d'une **évolution durable et profonde du secteur**.

L'Alliance du Commerce réunit les grands magasins, les magasins populaires ainsi que les enseignes de l'habillement et de la chaussure. Elle représente plus de 160 000 salariés et 26 000 points de ventes.

L'Alliance du Commerce soutient ses adhérents dans la **mise en œuvre** de leur reporting de durabilité ESRS de manière **collaborative et pédagogique**

- Réalisation d'une **analyse de double matérialité pour le secteur TLC** (Septembre 2024) – *objet du présent document*
- Organisation **d'ateliers de décryptage** des ESRS avec un regard sectoriel pour **comprendre les attendus** de la norme (Juin-Juillet 2024)
- Rédaction d'un **guide méthodologique & sectoriel** pour **appuyer** les enseignes dans la mise en œuvre du rapport de durabilité ESRS au (Septembre 2024)

Ce document se focalise sur l'appui à la réalisation du reporting de durabilité ESRS qui est une des exigences de la CSRD (ex : la CSRD impose également de répondre à la taxonomie verte, système de classification permettant d'identifier les activités économiques durables sur le plan environnemental).



L'analyse de double matérialité sectorielle : un outil à disposition des marques Textile, Linge de Maison et Chaussure pour soutenir la préparation du reporting

OBJECTIF

L'analyse de double matérialité sectorielle développée par l'Alliance du Commerce propose **un panorama et une évaluation des enjeux ESG les plus matériels pour les marques Textile, Linge de Maison et Chaussures.**

Ces éléments pourront **servir de soutien à l'établissement d'une analyse de double matérialité pour les entreprises du secteur TLC**, dans l'attente d'éléments plus prescriptifs à paraître avec norme sectorielle attendue pour 2026.

REALISATION

Les travaux ont été pilotés par l'Alliance du Commerce et un comité constitué d'une dizaine de marques représentatives des activités du secteur (habillement, linge de maison, chaussure) avec le soutien opérationnel du cabinet Deloitte Sustainability.

Les analyses ont été réalisées à l'échelle sectorielle, entre le mois de mars et le mois d'août 2024 sur la base des normes & guidelines disponibles (voir page 98) à cette période, d'analyses bibliographiques sectorielles, et d'entretiens experts et marques.

NOTE POUR LA LECTURE

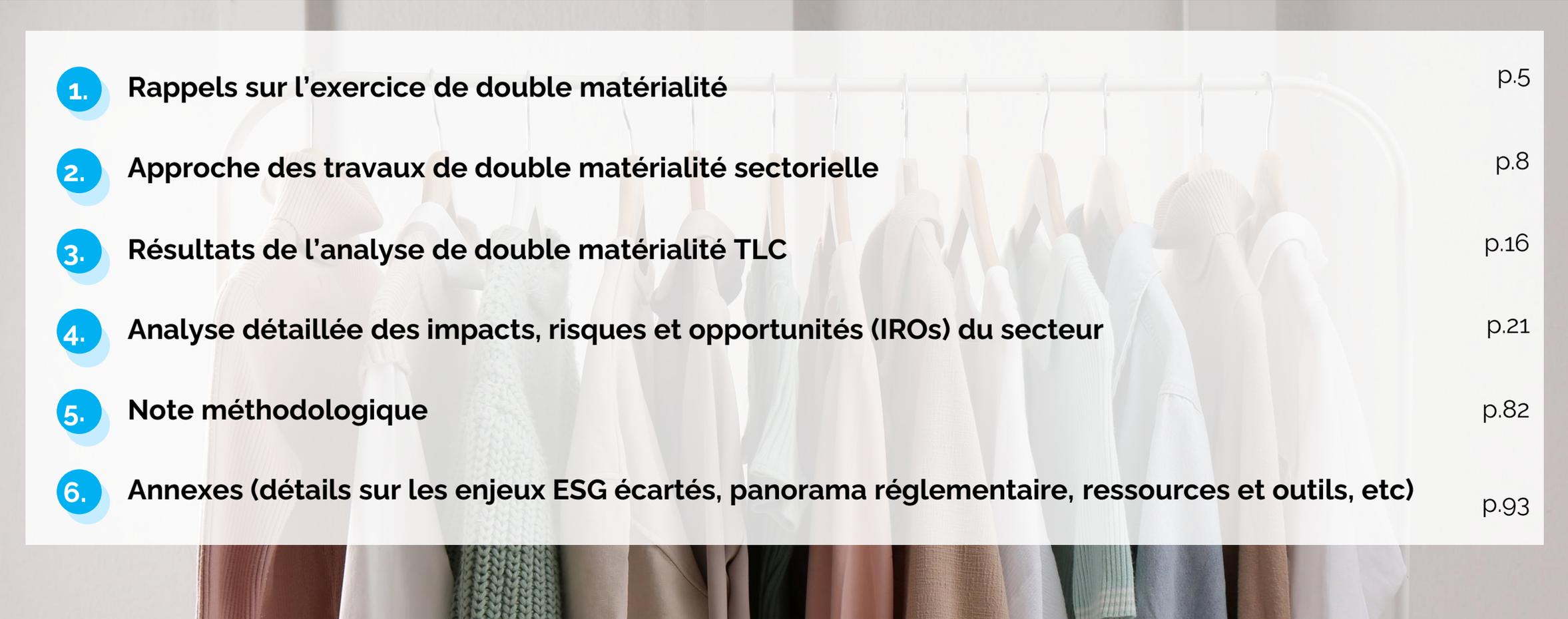
Cette analyse n'a pas vocation à :

- ✗ Se substituer aux travaux qui devront nécessairement être réalisés par chaque entreprise pour préparer son reporting au sens des ESRS, en fonction de son modèle et contexte propres. Des échanges devront notamment avoir lieu avec les vérificateurs d'informations de durabilité (CAC/OTI) pour saisir les attendus en vue de l'audit du reporting de durabilité ESRS.
- ✗ Remplacer la norme sectorielle qui couvrira le secteur textile. Cette norme officielle permettra d'affiner les exigences de reporting pour le secteur.
- ✗ Arbitrer sur des aspects méthodologiques sujets à interprétation, qui nécessitent de se référer aux ressources les plus récentes publiées par l'EFRAG ([Implementation Guidances](#), [Q&A...](#)) et aux guides d'application ([ANC](#), [AMF...](#)).
- ✗ Porter une appréciation sur les travaux CSRD déjà conduits par les acteurs du secteur TLC.



Les termes suivis d'un astérisque à travers le document sont définis dans le glossaire [ici](#).

Présentation de l'analyse de double matérialité sectorielle

- 
- The background of the slide is a photograph of a clothing rack filled with various garments, including sweaters and shirts, in neutral tones like white, beige, and light blue. The rack is made of a light-colored metal or wood.
- 1. Rappels sur l'exercice de double matérialité** p.5
 - 2. Approche des travaux de double matérialité sectorielle** p.8
 - 3. Résultats de l'analyse de double matérialité TLC** p.16
 - 4. Analyse détaillée des impacts, risques et opportunités (IROs) du secteur** p.21
 - 5. Note méthodologique** p.82
 - 6. Annexes (détails sur les enjeux ESG écartés, panorama réglementaire, ressources et outils, etc)** p.93



Rappels sur l'exercice de double matérialité

01

Un diagnostic complet des enjeux ESG de l'entreprise

La CSRD exige des entreprises qu'elles publient une **analyse de double matérialité**. L'analyse permet de définir les sujets ESG les plus importants (matériels) pour l'entreprise et ses parties prenantes.

DEUX NIVEAUX DE MATÉRIALITÉ

MATÉRIALITÉ D'IMPACT (approche « **INSIDE-OUT** »)

Un sujet de durabilité est jugé **matériel d'un point de vue de l'impact** lorsqu'un lien peut être fait entre les activités de l'entreprise et des **dommages/bénéfices sur les hommes ou l'environnement**. Les impacts sont évalués selon des critères obligatoires : **sévérité, étendue, irrémédiabilité, probabilité**

IMPACTS :

- **Négatifs** : Considération des externalités négatives (ex : utilisation intensive d'eau pour la production de matière, discrimination).
- **Positifs** : Considération des externalités positives de l'entreprise (et non les politiques de mitigation* des externalités négatives) (ex : pratiques d'agriculture régénératrice qui renforcent la résilience aux conditions météorologiques extrêmes, dynamisation des territoires).

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE (approche « **OUTSIDE-IN** »)

Un sujet de durabilité est jugé **matériel d'un point de vue financier** s'il a des effets financiers sur l'entreprise, c'est-à-dire s'il **génère des risques ou des opportunités** qui influencent ou sont susceptibles d'influencer **ses flux financiers et sa valeur**. Les entités doivent se positionner du point de vue de l'utilisateur du rapport de durabilité ESRS afin de communiquer des informations pertinentes, transparentes et cohérentes.

RISQUES : Considération de risques financiers pour l'entreprises (économiques, réglementaires, réputationnels, approvisionnement...) (ex : scandales environnementaux sur la chaîne de valeur).

OPPORTUNITÉS : Considération de bénéfices financiers : développement de nouveaux marchés ou économies/ meilleurs rendements (ex. atteinte d'une clientèle engagée).

DOUBLE MATÉRIALITÉ

Un sujet de durabilité remplit les critères de matérialité **s'il est matériel d'un point de vue de l'impact et/ou financier**.

Les **IROs matériels** sont ceux sur lesquels l'entreprise **devra reporter** conformément aux exigences des ESRS.

PRINCIPES-CLÉS

La norme cadre l'exercice de double matérialité selon les principes suivants (liste non-exhaustive) :

- **Prise en compte de l'ensemble de la chaîne de valeur** : l'entreprise doit considérer les impacts, risques et opportunités directs et indirects sur et par l'ensemble de la chaîne : de l'amont (production des matières premières) à l'aval (fin de vie des produits). (Voir page 14)
- **Horizon non limité au court terme** : Les impacts, risques et opportunités ciblés peuvent intervenir à court, moyen ou long terme.
- **Considération des IROs réels et potentiels** : les enjeux considérés peuvent être avérés ou attendus.
- **Approche d'évaluation en brut** : L'appréciation de la matérialité doit être faite en tenant compte des incidences supposées, indépendamment des politiques et actions de remédiation déjà mises en œuvre par l'entreprise (ex : considération de la pression sur les matières vierges pour la production de nouveaux produits, hors actions pour favoriser l'incorporation de matière recyclée). (ANC)



Pour la matérialité d'impact :

« Une question de durabilité est importante du point de vue de l'impact lorsqu'elle a trait aux incidences **positives ou négatives, réelles ou potentielles**, de l'entreprise sur la population ou l'environnement à **court, moyen ou long terme**. Les impacts comprennent celles liées aux **activités propres* de l'entreprise et à sa chaîne de valeur en amont et en aval**, y compris par l'intermédiaire de ses produits et services, ainsi que de ses relations d'affaires. » (ESRS 1, section 3.4, §43.)



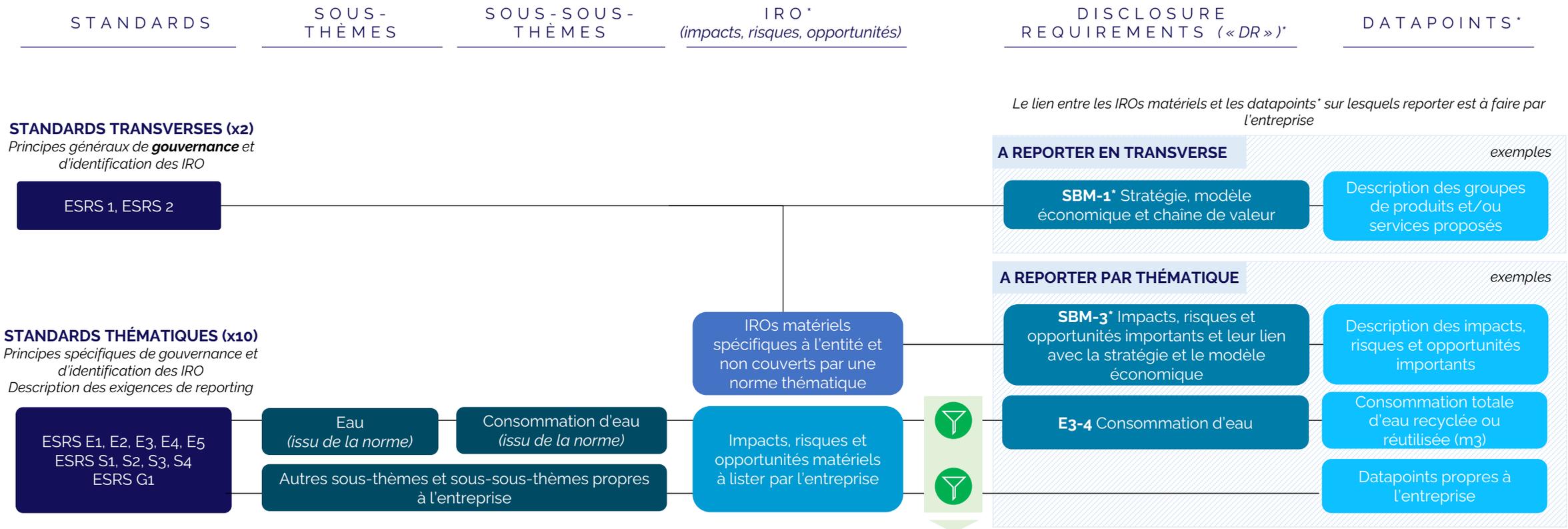
Voir ESRS 1 – Section 3.3 « Double importance »



Le point de départ du rapport de durabilité

L'analyse de double matérialité permet d'identifier les Impacts, Risques et Opportunités (IROs) importants pour l'entreprise, qu'elle devra adresser dans son reporting de durabilité ESRS. Pour réaliser cette analyse, l'entreprise peut utiliser comme point de départ ESRS 1 qui liste dans l'application requirement 16 (AR16) les enjeux ESG c'est-à-dire les **thèmes, sous-thèmes et sous-sous-thèmes ESG qui correspondent aux normes ESRS thématiques**. Sur chacun de ces thèmes, l'entreprise devra identifier ses **Impacts, Risques et Opportunités (IROs)** au regard de son activité puis évaluer leur importance du point de vue de l'impact et de la matérialité financière : c'est l'analyse de double matérialité. **L'entreprise devra également identifier et évaluer l'existence d'IROs matériels qui ne seraient pas couverts par la liste « AR 16 »** mais pertinents au regard de son activité.

Sur l'ensemble de ses IROs matériels, l'entreprise identifiera ensuite dans les standards les **Disclosure Requirements (DR)** et les **Datapoints*** à reporter en se référant aux normes thématiques applicables ou le cas échéant en fournissant des informations spécifiques à l'entité telles que requises par l'ESRS 2 si les normes thématiques ne couvrent pas ou couvrent partiellement les IROs matériels identifiés.



Voir ESRS 1 – Section 1 « Catégories d'ESRS »

Voir glossaire page 102

L'analyse de double matérialité permet de filtrer les sujets de durabilité les plus matériels, qui devront être couverts dans le reporting de durabilité ESRS.

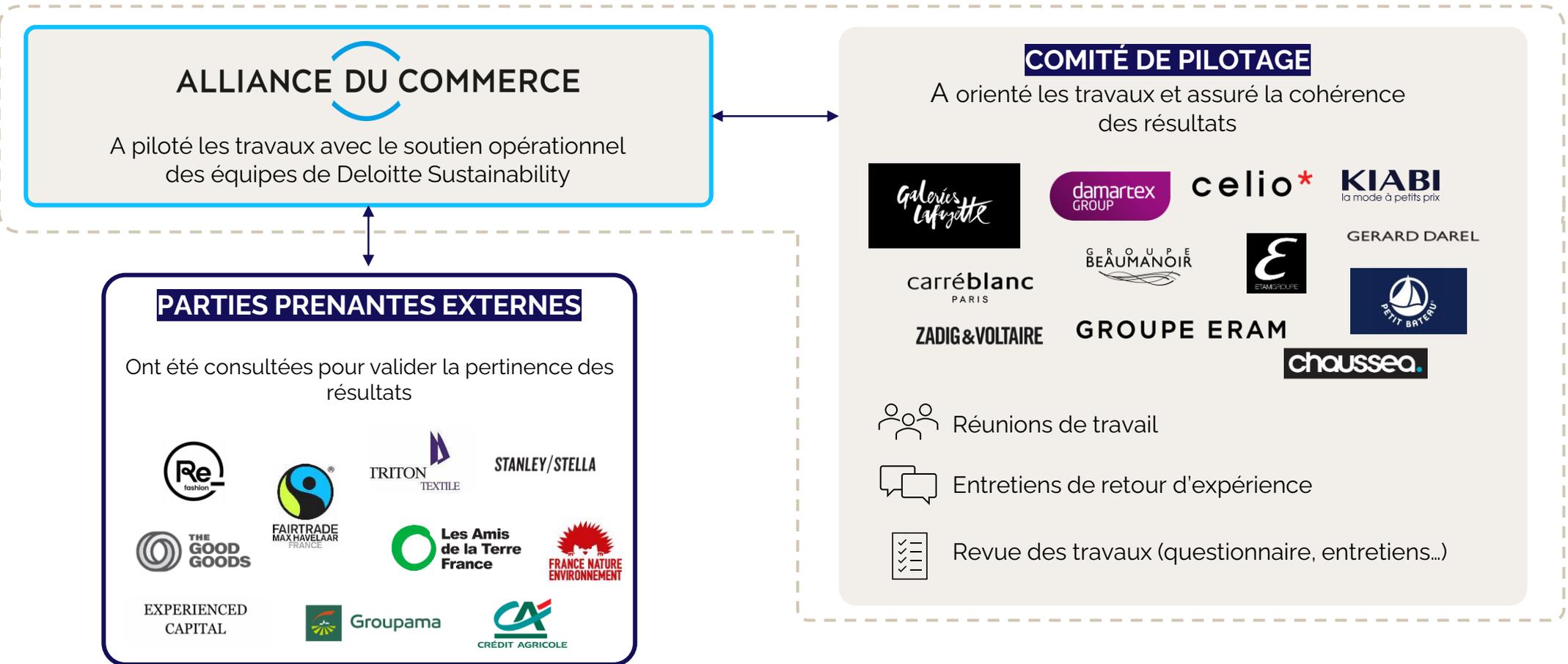


Approche des travaux de double matérialité pour le secteur TLC

02

Une démarche collective intégrant des marques et des acteurs de l'écosystème sectoriel

Pour travailler sur l'évaluation de la double matérialité sectorielle, une gouvernance projet a été conçue de manière à **mettre les enseignes au cœur du dispositif**, pour capitaliser sur leurs retours d'expérience et répondre au mieux à leurs besoins. **L'implication de parties prenantes externes**, bien que non exigée par la norme, a été retenue pour garantir la solidité de l'analyse.



Un chantier en 6 étapes

Les travaux d'établissement de l'analyse de double matérialité ont été conduits d'avril à août 2024. Les étapes de travail ont permis d'obtenir une **analyse spécifique, documentée, et partagée** avec les marques du secteur et les parties prenantes externes.



1. ENTRETIENS PRÉPARATOIRES

Des entretiens ont été menés (x7) afin d'analyser les approches méthodologiques d'acteurs du secteur ayant déjà conduit l'exercice.



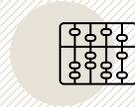
2. IDENTIFICATION DES ENJEUX ESG POUR LE SECTEUR

L'ESRS 1 liste des enjeux agnostiques (sous-thèmes et sous-sous-thèmes) dans l'application requirement (AR) 16. Une analyse bibliographique préparatoire (50+ études, ACV, articles) a permis d'écarter les enjeux moins pertinents pour le secteur des TLC (Voir page 91) et d'intégrer des enjeux spécifiques, non couverts ou pas assez visibles dans la norme. Ce travail a permis d'aboutir à une liste de 70 sous-sous-thèmes, regroupés a posteriori en 34 enjeux par souci de lisibilité. (Voir page 17-18)



3. DÉCLINAISON DES ENJEUX EN IROS

Chacun des 70 sous-sous-thèmes ESG a été décliné en impacts, risques et opportunités (IROS) propres au secteur, et illustré de chiffres clés et d'exemples. (Voir partie 4)



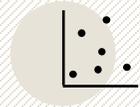
4. ÉLABORATION D'UNE MÉTHODE D'ÉVALUATION ET PRÉ-SCORING

Une méthode d'évaluation commune a été proposée, conformément aux critères et indications donnés par l'ESRS 1. Une échelle d'évaluation a été suggérée, majoritairement qualitative, pour chacun des critères étudiés. (Voir page 84) Une pré-évaluation a ensuite été conduite, afin de servir de base à la consultation de parties prenantes.



5. CONSULTATION DE PARTIES PRENANTES

Une douzaine de parties prenantes représentatives de l'écosystème sectoriel (fournisseur, média, ONG, investisseur, banque, assurance...) et expertes des sujets couverts par les ESRS (environnement, RH, travailleurs de la chaîne de valeur...) ont été choisies pour challenger l'analyse de double matérialité TLC. Au cours d'entretiens, elles se sont exprimées sur la nature des enjeux visés et sur leurs niveaux de matérialité. Le comité de pilotage a lui aussi été consulté à travers un questionnaire et une réunion de travail. (Voir page 89)



6. FINALISATION DE LA DOUBLE MATÉRIALITÉ TLC

Les retours issus de la consultation ont permis d'ajuster l'analyse, sur le fond des sujets et sur leur importance relative, afin de dresser une analyse de double matérialité adaptée au secteur TLC. (Voir page 18)



Les « enjeux » correspondent aux thèmes, sous thèmes et sous sous thèmes considérés pour la double matérialité. Chaque enjeu est associé à une liste d'IROS décrits précisément dans ce document spécifique à la double matérialité pour le secteur TLC.

+ Voir partis-pris méthodologiques page 12

Un outil sectoriel à adapter à chaque marque

L'analyse de double matérialité TLC permet de **mettre en lumière les enjeux ESG majeurs** pour les marques TLC et leur importance relative.

Elle servira **d'outil indicatif** aux marques pour la construction de leur propre analyse de double matérialité.

Les entreprises pourront **s'inspirer de ces travaux**, notamment des sujets de durabilité couverts, des IROs proposés, de l'échelle et méthodologie d'évaluation développés (...), et **les adapter** à leur contexte propre (modèle, produits, chaîne de valeur, mix matières...).

A noter que le secteur textile fait partie des secteurs prioritaires pour la publication d'une **norme sectorielle**, qui viendra renforcer la norme agnostique sur les sujets prioritaires et les attendus de reporting. La norme textile est attendue pour 2026 et une **consultation** devrait être lancée au 4^{ème} trimestre 2024. Des **ajustements** devront alors être apportés par les enseignes à leurs travaux (reporting, double matérialité...) pour s'aligner sur ce cadre complémentaire.



«Les normes sectorielles s'appliquent à toutes les entreprises au sein d'un secteur donné. Elles portent sur les incidences, les risques et les opportunités qui sont susceptibles d'être importants pour toutes les entreprises d'un secteur spécifique et qui ne sont pas couverts, ou pas suffisamment couverts, par les normes thématiques. Les normes sectorielles abordent plusieurs thèmes et couvrent ceux qui sont le plus pertinents pour le secteur concerné. Les normes sectorielles permettent d'atteindre un degré élevé de comparabilité.» (ESRS 1, Section 1.1, §10)

En partant de la double matérialité sectorielle et pour construire leur propre analyse de double matérialité, les entreprises devront :

- 1 Enrichir et adapter la base d'**IROs** proposés pour mieux refléter leurs spécificités propres (activité, stratégie, chaîne de valeur etc).
- 2 Ajuster **l'échelle d'évaluation** (ex : utilisation de seuils chiffrés adaptés à l'entreprise), revoir certains **choix de notation** (ex : diminution/augmentation de la matérialité de certains IROS selon le périmètre d'activité de l'entreprise) et **affiner l'évaluation** (ex : notation à la maille de l'IRO si nécessaire).
- 3 **Fixer un seuil de matérialité** : pour le secteur TLC, la plupart des sujets de durabilité peuvent être considérés comme matériels. Afin de prioriser les sujets sur lesquels concentrer les efforts, chaque entreprise devra définir son propre seuil de matérialité (notation au-delà de laquelle un sujet est considéré comme matériel). Par exemple, elle pourra choisir de fixer le seuil à la note médiane (2, si l'échelle s'étend de 1 à 4).
- 4 **Consulter des parties prenantes** internes et/ou externes pour recueillir leurs opinions et **faire valider** l'analyse au plus haut niveau de l'entreprise.

Pour avancer vers leur mise en conformité CSRD, elles pourront ensuite :

- 5 Confronter la liste des sujets matériels avec les datapoints listés dans la norme, et **sélectionner ceux sur lesquels l'enseigne devra reporter**. La liste des datapoints est fournie dans [l'Implementation Guidance n°3 de l'EFRAG](#).
- 6 **Préparer la collecte de données et la publication des datapoints** : analyse d'écart, construction de la feuille de route de reporting... (voir Guide CSRD de l'Alliance du Commerce).

Une méthodologie correspondant aux exigences du reporting de durabilité ESRS et adaptée au secteur

Des choix méthodologiques ont été faits en **cohérence avec les exigences des normes ESRS**, d'après les normes elles-mêmes ou les guides d'application disponibles au moment de l'analyse. Chaque entreprise utilisant l'analyse de double matérialité sectorielle devra **adapter ces partis pris méthodologiques dans la limite de ce qui est imposé ou accepté par les ESRS et conformément aux échanges conduits avec les vérificateurs d'information de durabilité (OTI/CAC)**. Pour plus de détails, se référer à la [note méthodologique](#).

Nos partis pris

Approche qualitative de l'évaluation : L'ESRS 1 impose des **critères d'évaluation clairs** pour la matérialité. Cependant, **l'échelle d'évaluation à l'intérieur de chaque critère est à définir par l'entreprise** selon son contexte propre. Des seuils quantitatifs aident à objectiver l'évaluation.

Dans le contexte de l'analyse de double matérialité TLC, **une approche majoritairement qualitative a été retenue**.

Par exemple, pour l'évaluation de la matérialité financière, les seuils à définir sont directement liés au modèle, aux résultats financiers ou à la présence de grille des risques, propres à chaque entreprise. Chacune devra traduire cette échelle en effets financiers de façon adaptée.

Considération de la réglementation dans l'évaluation brute : L'appréciation de la matérialité doit être faite en tenant compte des incidences supposées, **indépendamment des politiques et actions de remédiation déjà mises en œuvre par l'entreprise** (ex : considération de la pression sur les matières vierges pour la production de nouveaux produits, hors actions pour favoriser l'incorporation de matière recyclée).

Le parti pris retenu, prend en compte **l'existence de réglementations françaises et européennes dans l'appréciation du risque brut**. Les entités devront être vigilantes aux évolutions d'interprétation du sujet.

Regroupements en enjeu : Dans l'optique d'établir une analyse **lisible et compréhensible**, les sous-sous-thèmes ont été **regroupés en enjeux** une fois évalués. Ces regroupements ont pu être faits lorsque **deux conditions** étaient réunies : **1/** la cohérence des sujets ESG (sujets proches et rassemblés sous le même ESRS **2/** une notation de matérialité similaire, tant en impact qu'en financier. La notation du regroupement a été imaginée de sorte à conserver le niveau de matérialité le plus élevé.

Notation des IROs par enjeu : L'évaluation de la double matérialité sectorielle TLC a permis **d'identifier les Impacts Risques et Opportunités** du secteur sur un certain nombre d'enjeux ESG. L'analyse de ces IROs a permis de **noter la matérialité de chaque enjeu**. Les entreprises devront veiller à bien **considérer et adapter la liste des IROs à leurs spécificités** et à ajuster la notation en fonction de ces analyses.

La méthodologie d'évaluation appliquée

La **matérialité d'impact** a été évaluée à l'aune de **4 critères** prescrits par les ESRS sur une échelle de 1 à 4 :

-  **Ampleur** : La gravité de l'incidence négative ou l'effet bénéfique de l'incidence positive sur la population ou l'environnement.
-  **Etendue** : La mesure dans laquelle les incidences négatives ou positives sont répandues.
-  **Caractère irréversible** – *si impact négatif* : La question de savoir si les incidences négatives peuvent être réparées, et dans quelle mesure, par exemple en rétablissant l'environnement ou les personnes touchées dans leur situation antérieure.
-  **Probabilité** – *si l'impact est potentiel, hors enjeux droits humains*

La **matérialité financière** a été évaluée à l'aune de **2 critères** prescrits par les ESRS sur une échelle de 1 à 4 :

-  **Ampleur** : La gravité du risque ou l'effet bénéfique de l'opportunité sur l'entreprise
-  **Probabilité** – *si impact potentiel*

Pour des détails sur la formule exacte employée dans le cadre de ce travail, se référer à la [note méthodologique](#).

Périmètre de l'analyse

Une analyse couvrant l'ensemble du secteur de l'habillement, chaussure et linge de maison

Objectif : Cibler un périmètre **représentatif du secteur** : diversité des produits, principales matières employées, modèles économiques en place tout en **limitant la dispersion** pour conserver un ensemble cohérent qui soit réellement utile et appropriable par les marques.

Produits

Le périmètre produit retenu est celui des **TLC**, du fait de la **similitude des enjeux ESG du secteur** et de la représentativité de ces produits au sein de l'Alliance du Commerce. D'autres catégories proches du secteur TLC ont été exclues du fait de la spécificité de leurs sujets de durabilité.

| | |
|--|---|
|  <p>Prêt-à-porter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tshirt / chemise • Pantalons • Maille ... |  <p>Linge de maison</p> <ul style="list-style-type: none"> • Draps • Linge de bain ... |
|  <p>Sous-vêtement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaussettes • Lingerie ... |  <p>Cosmétique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crèmes • Parfums ... |
|  <p>Chaussure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baskets • Bottes • Sandales ... |  <p>Bijoux & joaillerie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bijoux • Montres ... |
|  <p>Maroquinerie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sac • Portefeuille ... | |

Matières

L'ensemble des matières **TLC** a été considéré dans l'analyse (voir ci-dessous). Toutefois, une attention particulière a été portée, lors de la déclinaison des IRO, aux **matières les plus représentées** (selon la répartition des fibres produites mondialement, en % ci-dessous).

| | |
|---|---|
|  <p>Animales</p> <p>1,6%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laine (1%) • Duvet (<1%) • Soie (<0,5%) • Cuir * ... |  <p>Cellulosiques</p> <p>6,3%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viscose (5%) • Acetate (1%) • Lyocell (<0,5%) ... |
|  <p>Végétales</p> <p>27%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coton (22%) • Lin (<0,5%) • Chanvre (<0,5%) • Caoutchouc * ... |  <p>Métaux et pierres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acier * • Aluminium* ... |
|  <p>Synthétiques</p> <p>65%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Polyester (54%) • Polyamide (5%) • Polypropylène (3%) • Acrylique (1%) • TPE, TPU... * ... | |

Source : [Textile Exchange](#), 2023

* Matière exclue des chiffres Textile Exchange mais considérées dans l'analyse

**Uniquement lorsque ces matières sont minoritaires dans le produit (zip, accessoires...)

L'angle considéré : le point de vue d'une enseigne du secteur TLC

L'analyse se place du point de vue d'une **enseigne du secteur TLC***, par rapport à un modèle majoritaire au sein de l'Alliance du Commerce, en intégrant l'ensemble des activités de la chaîne de valeur conformément aux attentes de la CSRD. L'analyse a pris en considération plusieurs modèles d'affaires et périmètre, en priorisant les caractéristiques suivantes :

- Distribution : Points de vente physiques en propre et via un réseau de partenaires, vente en e-commerce
- Production : Principalement externalisée et mondialisée
- Cadre réglementaire applicable aux activités propres* : français et européen
- Offre : TLC avec un mix matière représentatif du mix matière mondial

NB : Cette description ne reflétant pas les spécificités de chaque marque, une adaptation doit être prévue par chacune d'entre elles. Par ailleurs, un niveau de divergence a été établi pour chaque notation et reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

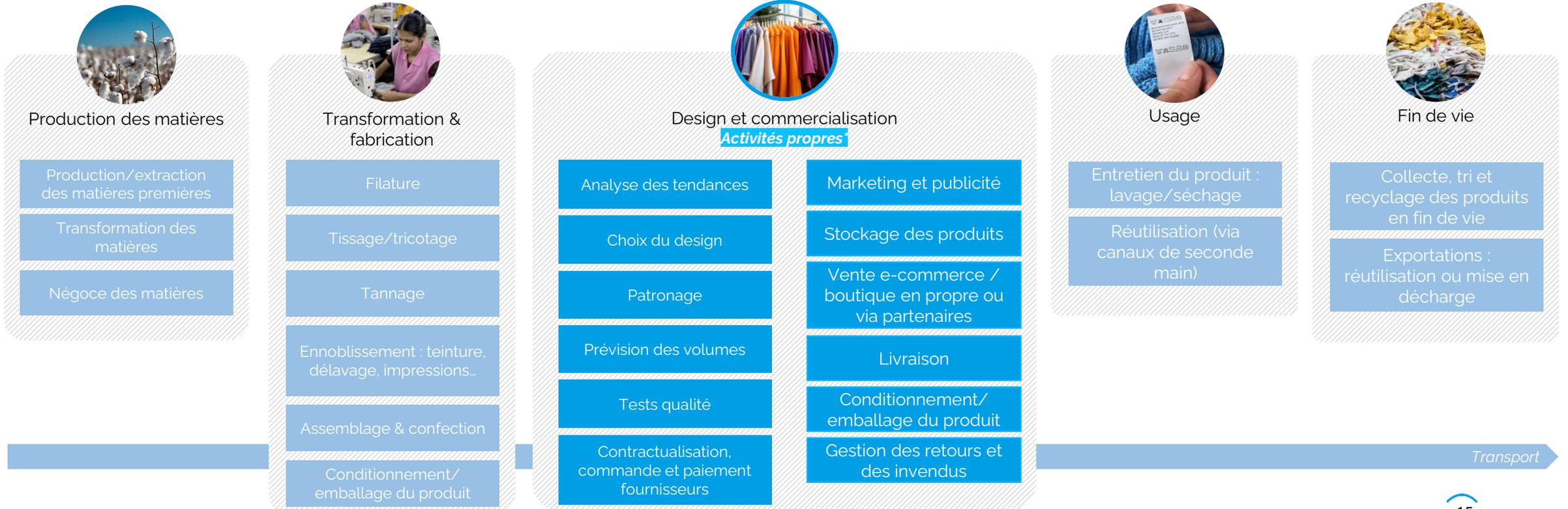
La norme attend que l'ensemble des enjeux ESG de la chaîne de valeur soit considéré :



Positionnement « marque du secteur TLC » considéré dans les travaux

amont

aval





Résultats de l'analyse de double matérialité sectorielle TLC

03



34 enjeux ont été retenus pour l'évaluation de la double matérialité sectorielle

ENVIRONNEMENT

| | |
|--|--|
| E1 : Changement climatique 1. Changement climatique Adaptation au changement climatique Atténuation du changement climatique Energie | E4 : Biodiversité 7. Biodiversité dans les opé., transport, logistique Espèces exotiques envahissantes Imperméabilisation des sols ● Pollution lumineuse et sonore |
| E2 : Pollution 2. Pollution de l'air Pollution de l'air 3. Pollution de l'eau et microfibrés Pollution de l'eau ● Microfibrés | 8. Déforest. et biodiversité dans la chaîne de valeur Risque d'extinction mondiale de l'espèce Dégradation des sols Changement climatique Pollution Changement d'affectation des terres, changement d'utilisation de l'eau douce et des mers |
| 4. Pollution des sols Pollution des sols 5. Substances (extrêmement) préoccupantes Substances préoccupantes Substances extrêmement préoccupantes | E5 : Economie circ. 9. Utilisation de matières ● Utilisation de matières 10. Durabilité des produits ● Durabilité des produits 11. Circularité de l'offre ● Circularité de l'offre 12. Déchets Déchets |
| E3 : Ressources aquatiques et marines 6. Consommation d'eau Consommation d'eau | |

SOCIAL

| | | | |
|---|--|---|--|
| S1 : Main d'œuvre propre 13. Représentation et protection des salariés Sécurité de l'emploi Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail Protection de la vie privée Dialogue social | S2 : Travailleurs de la chaîne 18. Santé et sécurité et conditions de travail Sécurité de l'emploi Salaires décents Temps de travail Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail Protection de la vie privée Dialogue social Equilibre entre vie professionnelle et vie privée Logement adéquat Santé et sécurité | S3 : Communautés touchées 22. Maintien des conditions de vie des communautés Eau et assainissement Incidences liées à la sécurité Incidences liées aux terres 23. Ancrage local et contribution à la dynamique des territoires ● Ancrage local et contribution à la dynamique des territoires 24. Liberté et droits des communautés Liberté d'expression Liberté de réunion Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause Droits culturels | S4 : Consommateurs et utilisateurs finaux 25. Transparence et marketing responsable Accès à l'information (de qualité) Pratiques de commercialisation responsables Protection des enfants 26. Protection de la vie privée Protection de la vie privée 27. Santé et sécurité Santé et sécurité 28. Accès aux produits et services Accès aux produits et services Non-discrimination |
| 14. Salaires décents et temps de travail Salaires décents Temps de travail Equilibre entre vie professionnelle et vie privée | 19. Diversité et inclusion Diversité et inclusion Egalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale | 20. Développement des compétences et des savoir-faire Développement des compétences et des savoir-faire | 21. Droits humains Travail des enfants Travail forcé |

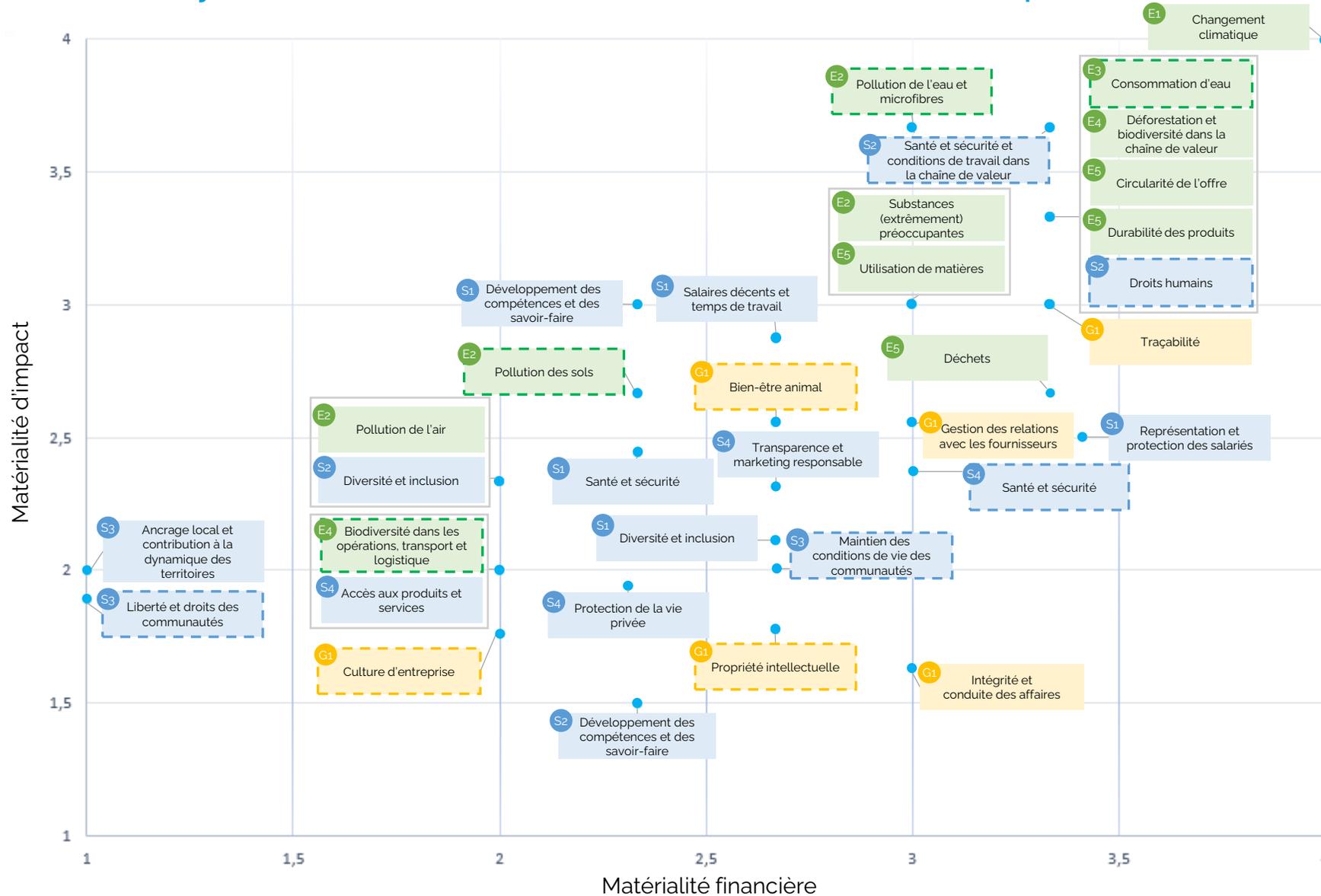
GOVERNANCE

| | |
|--|---|
| G1 : Conduite des affaires 29. Bien-être animal Bien-être animal 30. Gestion des relations avec les fournisseurs Gestion des relations fournisseurs 31. Intégrité et conduite des affaires Protection des lanceurs d'alerte Engagement politique/lobbying Corruption | 32. Propriété intellectuelle ● Propriété intellectuelle 33. Traçabilité ● Traçabilité 34. Culture d'entreprise Culture d'entreprise |
|--|---|

Légende :

- Standard (ESRS)
- Nom du regroupement (peut dans certains cas être le nom d'un sous-thème)
- Sous-sous thèmes
- Enjeu spécifique au secteur, ajouté par rapport aux sous-sous-thèmes présentés dans la norme.
- Enjeu repris de la norme dont l'intitulé a été modifié (ajouts en gras)

L'analyse de double matérialité d'une marque TLC



Rappels

- Cette matrice n'est pas vouée à être lue de manière binaire (sujet matériel/non-matériel). Elle met en évidence un degré de matérialité. Aucun seuil n'a été fixé ; il sera à déterminer par chaque entreprise.
- La représentation graphique ci-contre est une vision simplifiée des IROs considérés pour l'analyse de double matérialité. Pour une appropriation par les enseignes, l'analyse, l'adaptation et l'évaluation détaillée des IROs est nécessaire.

Légende

- ESRS E1 : Changement climatique
- ESRS E2 : Pollution
- ESRS E3 : Ressources hydriques et marines
- ESRS E4 : Biodiversité et écosystèmes
- ESRS E5 : Économie circulaire
- ESRS S1 : Main d'œuvre propre
- ESRS S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur
- ESRS S3 : Communautés affectées
- ESRS S4 : Consommateurs et utilisateurs finaux
- ESRS G1 : Conduite des affaires

Enjeux avec un **niveau de divergence élevé**
(Possible variation des scores de matérialité d'une enseigne à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...).

Enjeux avec le **même niveau de matérialité**
 (impact / financier)

Certains enjeux spécifiques au secteur TLC viennent enrichir le cadre standard

L'ESRS 1 propose une liste de sous-thèmes et sous-sous-thèmes dans l'application requirement 16 (AR16), comme base de travail pour dresser la liste des enjeux ESG d'une entreprise / d'un secteur. Suite à une revue bibliographique et à des entretiens, **ce cadre de référence a été complété par des enjeux spécifiques au secteur TLC.**

ENJEUX SECTORIELS SPECIFIQUES

INTÉGRATION AU CADRE STANDARD

ESRS

| | | |
|--|---|---|
| Pollution lumineuse et sonore | Cet enjeu lié aux transports, logistique et boutiques du secteur a été rattaché au standard ESRS E4. . | E4 – Biodiversité et écosystèmes |
| Utilisation de matières | Cet enjeu couvre les sujets liés à l'optimisation de l'utilisation de matière pour la production d'un produit : travail sur le patronage pour réduire les chutes de production, production agile afin de jouer sur les invendus, incorporation de matière recyclée... | E5 – Economie Circulaire |
| Durabilité des produits | Cette thématique intègre la durabilité physique (solidité et résistance à l'usure) et la durabilité non-physique (capacité à générer un attachement émotionnel pérenne) consistant à allonger la durée d'usage d'un produit. | |
| Circularité de l'offre | La circularité de l'offre renvoie aux différents modèles économiques émergents : location, la seconde-main, la réparation, etc. | |
| Ancrage local et contribution à la dynamique des territoires | Cet enjeu regroupe les enjeux de développement économique local et contribution à l'attractivité des villes où le secteur opère (production, distribution...). | S3 – Communautés touchées |
| Propriété intellectuelle | Ce sujet couvre les problématiques liées à l'appropriation culturelle et au non-respect de la propriété intellectuelle (notamment utilisation d'outils d'IA). | G1 – Conduite des affaires |
| Traçabilité | La traçabilité est un enjeu phare du secteur et permet de maîtriser les risques sociaux et environnementaux sur la chaîne de valeur. | |

D'autre part, certains enjeux issus du cadre standard ont été écartés de l'analyse (Voir page 92).

Il conviendra pour les entités d'apprécier les informations spécifiques à leurs activités à fournir en complément de ce qui est requis par les normes thématiques si nécessaire.

Aperçu des enseignements issus de la consultation

MATÉRIALITÉ D'IMPACT

COMITE DE PILOTAGE (MARQUES)

- Il y a un **consensus** au sein du comité de pilotage sur la forte matérialité du **climat**, la consommation de l'eau, l'économie circulaire et les enjeux sociaux dont la main d'œuvre propre et les travailleurs de la chaîne de valeur pour le secteur.
- Le sujet de la **traçabilité** est clé car de là découle la maîtrise des impacts et risques environnementaux et sociaux.
- Toutefois, **l'évaluation des sujets notés avec un indice de divergence élevé peut varier** en fonction de l'analyse de chaque marque du sujet, des matières premières utilisées, du modèle d'affaires, etc.

ONG & MEDIAS

- Les ONGs sollicitées accentuent l'importance **de réduire les volumes** pour diminuer l'impact du secteur avant d'agir qualitativement au niveau du produit. Les sujets **d'économie circulaire et de transformation du modèle d'affaires** sont prépondérants de leur point de vue.

FOURNISSEURS

- Les enjeux des **discriminations** notamment faites aux femmes et de **formations** auprès des travailleurs de la chaîne de valeur sont très importants.
- La **collecte de données ESG** peut être rendue **difficile** face au **manque de disponibilité et de formation des équipes** et à la **faible qualité** des données.

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

COMITE DE PILOTAGE (MARQUES)

- Au niveau des sujets environnementaux, le climat, la pollution de l'eau notamment liée aux microplastiques, la consommation d'eau et les substances (extrêmement) préoccupantes sont des enjeux considérés comme **particulièrement matériels d'un point de vue financier**.
- La **formation et le développement de compétences**, si oubliés ou pas suffisamment abordés, peuvent engendrer des pertes financières conséquentes.
- L'enjeu de la **propriété intellectuelle** peut aussi avoir des conséquences financières fortes en cas d'amende ou de contrefaçons.

ACTEURS FINANCIERS

- Le **climat** apparaît comme l'enjeu avec le plus de répercussions financières, à la fois porté sur l'atténuation et l'adaptation.
- Parmi les enjeux sociaux, ceux de la **main d'œuvre propre** et les **travailleurs de la chaîne de valeur** sont les plus scrutés.



Analyse détaillée des IROs pour le secteur TLC

04

Environnement



Proposition de résultat de l'analyse de double matérialité pour une enseigne type du secteur TLC sur les sujets environnementaux



Présentation simplifiée - voir slides suivants pour le détail d'exemples d'IROS matériels

Légende

- ESRS E1 : Changement climatique
- ESRS E2 : Pollution
- ESRS E3 : Ressources hydriques et marines
- ESRS E4 : Biodiversité et écosystèmes
- ESRS E5 : Économie circulaire

Enjeux avec le même niveau de matérialité (impact et financière)

Enjeux avec un **niveau de divergence élevé**
(Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...)

— E1 | CHANGEMENT CLIMATIQUE —



E1 | CHANGEMENT CLIMATIQUE



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

| ESRS | Sous-sous thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence |
|-----------------------|--------------------------------------|---|-----------|------------|---|-----------|------------|----------------------|
| | | | Impact | Financière | | Impact | Financière | |
| Changement climatique | Adaptation au changement climatique | Processus d'ajustement au changement climatique présent et attendu et ses incidences (développer une activité résiliente en analysant l'exposition au changement climatique de ses activités et en mettant en œuvre des stratégies d'ajustement tout au long de la chaîne de valeur). | 2 | 4 | Changement climatique voir détail des IROs ici | 4 | 4 | Faible |
| | Atténuation du changement climatique | Processus consistant à réduire les émissions de GES et à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète par rapport aux niveaux préindustriels pour la limiter à 1,5 °C, comme le prévoit l'accord de Paris. | 4 | 4 | | | | |
| | Energie | Ensemble des types de production et de consommation d'énergie. | 3 | 2 | | | | |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- Le secteur émet des émissions de gaz à effet de serre **tout au long de la chaîne de valeur** mais plus particulièrement en **amont** avec la production de fibres et leur transformation, et en **phase d'usage** (entretien des produits) (UNEP. 2023).
- Bien que l'impact du transport aujourd'hui ne représente pas un poste d'émission conséquent, les ventes en ligne opérées par des plateformes internationales entraînent un recours au transport aérien plus conséquent et pourraient donc augmenter le poids dans l'empreinte carbone du secteur.
- Le changement climatique a été unanimement reconnu **comme l'enjeu environnemental majeur** pour le secteur par les parties prenantes consultées et les membres du comité de pilotage, à la fois sur la matérialité d'impact et sur la matérialité financière. Le dérèglement climatique est **l'élément le plus regardé par les acteurs financiers**, à la fois sur les actions mises en œuvre par les entreprises pour l'atténuer, mais également sur les moyens de se prémunir contre les risques physiques (risque d'approvisionnement, inondations des magasins...).

Détail des IROs : Changement climatique



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

| | | | |
|-----------------------|---|---|--------|
| Changement climatique | 4 | 4 | Faible |
|-----------------------|---|---|--------|

Sous-sous-thèmes associés :

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation au changement climatique
- Energie

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS

- + Impact positif :** Recours à l'agriculture régénératrice aux nombreux co-bénéfices (ex : résilience aux conditions météorologiques extrêmes)
- Impacts négatifs :**
 - Émissions GES le long de la chaîne de valeur du secteur (production de matières (38%), transformation (33%), distribution (6%), usage (20%), fin de vie (3%). (McKinsey, 2018)
 - Recours à des matières premières fossiles (ex : pétrole pour le polyester)
 - Surutilisation de systèmes de climatisation
 - Consommations énergétiques liées au numérique et à la publicité

RISQUES

Approvisionnement

- Rupture d'approvisionnement (baisse de l'accès à certaines ressources et/ou zones de production) et rupture des chaînes logistiques (voies fluviales asséchées,...) liée à des événements climatiques extrêmes

Économiques

- Mise à l'arrêt des points de vente suite à des événements climatiques extrêmes et/ou crises sanitaires
- Augmentation du coût des matières du fait de leur épuisement/rareté
- Augmentation de la facture énergétique
- Augmentation du prix du carbone
- Modification du comportement de consommation des clients, impliquant une baisse des ventes
- Augmentation des coûts d'assurance
- Malus de l'éco-organisme Re_fashion
- Perte de la valeur de l'entreprise suite à une mauvaise notation ESG
- Baisse de productivité/ augmentation des accidents de travail suite à la hausse des températures
- Plan de sobriété énergétique imposé supposant un ralentissement de l'activité

Juridiques

- Renforcement de la réglementation

Réputationnels

- Perte de clientèle ou partenaires liée à un manque d'engagement ou une non-atteinte des objectifs fixés

OPPORTUNITÉS

Économiques

- Développement de nouvelles offres moins carbonées, adhésion d'une clientèle engagée
- Primes (ex : bonus de l'éco-organisme Re_fashion)

Risque physique

67% des **exportations de coton** sont fortement affectées par les **catastrophes climatiques** (sécheresses, inondations...) (McKinsey, 2024). Le Bangladesh, qui fournit 9% des exportations de coton pourrait connaître une élévation de 50cm du niveau de la mer et perdre environ 11% de ses terres d'ici 2050 (Emmaüs International, 2023).

Blanchiment, teinture et ennoblissement

Le blanchiment, la teinture ainsi que l'ennoblissement des tissus sont les étapes qui **consommant le plus d'énergie** (36% du bilan carbone) car nécessitant de grandes quantités d'eau chauffée. Dans les pays de production, **l'énergie est encore très carbonée** (Quantis, 2018).

— E2 | POLLUTION —



E2 | POLLUTION



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

| Sous-sous thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence |
|--------------------------------------|--|-----------|------------|---|-----------|------------|----------------------|
| | | Impact | Financière | | Impact | Financière | |
| Pollution de l'air | Emissions dans l'air (air intérieur et air extérieur) dues aux activités directes et indirectes de l'entreprise, ainsi que la prévention et la réduction de ces émissions. Sont exclues les émissions de GES, car incluses dans E1 – Changement climatique. | 2 | 2 | Pollution de l'air voir détail des IROs ici | 2 | 2 | Moyen |
| Pollution de l'eau | Rejets dans l'eau dus aux activités directes et indirectes de l'entreprise (ex : substances chimiques dans les cours d'eau), ainsi que la prévention et la réduction de ces émissions. | 4 | 2 | Pollution de l'eau et microfibres voir détail des IROs ici | 4 | 3 | Élevé |
| Microfibres | Petits morceaux de plastique ou d'autres matières (ex : coton, laine), mesurant généralement moins de 5mm évacués dans les eaux usées et dans l'environnement (ex : mer, alimentation, eau potable). | 4 | 3 | | | | |
| Pollution des sols | Désigne les rejets dans le sol dus aux activités directes et indirectes de l'entreprise (ex : pesticides) ainsi que la prévention et la réduction de ces émissions. | 3 | 2 | Pollution des sols voir détail des IROs ici | 3 | 2 | Élevé |
| Substances préoccupantes | Production, utilisation et distribution, par l'entreprise ou sa chaîne de valeur, de substances préoccupantes (dont perturbateurs endocriniens pour l'environnement) menaçant l'équilibre des écosystèmes. | 2 | 2 | Substances (extrêmement) préoccupantes voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Moyen |
| Substances extrêmement préoccupantes | Production, utilisation et distribution, par l'entreprise ou sa chaîne de valeur, de substances qui remplissent les critères énoncés par le règlement REACH (énoncés dans l'article 57 du règlement n° 1907/2006 et déterminés dans l'article 59, paragraphe 1). | 3 | 3 | | | | |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- La **pollution des eaux** est un **enjeu fort**, notamment en phase amont du fait des pesticides utilisés dans la production de fibres (notamment culture de coton) et des processus de transformation (ex : teinture).
- Les **microfibres** rejetées par en phase de production et par les lave-linges en phase d'usage impactent les écosystèmes marins et du sol.
- Le niveau de divergence moyen montre que l'évaluation des **enjeux dépend fortement de la marque** (notamment mix matière et procédés utilisés).
- La réglementation REACH encadre les substances extrêmement préoccupantes mais ne peut tout couvrir. Le sujet de la présence de **PFAs** est émergent et leurs impacts sur les écosystèmes sont très importants. C'est un élément scruté par les acteurs financiers, bien que non-réhibitoire pour l'accès au financement ou à l'assurance.
- Certains impacts sur l'environnement restent inconnus, imposant une **part d'incertitude** quant à l'évaluation des enjeux liés à la pollution.

Détail des IROs : Pollution de l'air



Regroupement

Notation
Impact

Niveau de
divergence*

| | | | |
|--------------------|---|---|-------|
| Pollution de l'air | 2 | 2 | Moyen |
|--------------------|---|---|-------|

Pas de sous-sous thème associé.

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **moyen** : la notation peut varier selon les matières premières utilisées (ex : impact plus élevé pour le coton), les moyens de transports employés, la gestion de fin de vie des produits, etc.

Le transport

Les particules fines issues des pots d'échappements, de l'usure des routes et des pièces des véhicules, est responsable de 13% des émissions de particules fines (Notre environnement, 2023)

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- **Impacts négatifs :**
 - Pollution de l'air liée à la production de matières premières (dont pesticides)
 - Utilisation de substances tels que les solvants, colorants, microfibres dans l'air ambiant en phase de transformation
 - Emission de particules fines liée au transport
 - Pollution de l'air issue de l'incinération en fin de vie des produits et packaging

Matérialité financière

RISQUES

Approvisionnement

- Rupture d'approvisionnement liée à l'arrêt ou fermeture d'usines trop polluantes

Juridiques

- Renforcement de la réglementation sur les sites de production polluants et l'utilisation de certains produits
- Manquement au devoir de vigilance

OPPORTUNITÉS

-

Détail des IROs : Pollution de l'eau et microfibres



Regroupement

Notation
Impact

Niveau de
divergence*

Pollution de l'eau et
microfibres

4

3

Élevé

Sous-sous-thèmes associés :

- Pollution de l'eau
- Microfibres

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...
Niveau de divergence **élevé** : la notation peut varier notamment selon les matières premières employées (ex : impact plus élevé de fuites de microplastiques avec des matières synthétiques) et les procédés utilisés (ex : tannage du cuir au chrome).

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- ➔ **Impacts négatifs :**
 - Pollution de l'eau liée à la production de matières premières (dont pesticides)
 - Utilisation de produits chimiques lors des procédés de transformation, pouvant être rejetés dans les cours d'eau sans traitement
 - Recours à des détergents pour le lavage, polluants et nocifs pour les écosystèmes
 - Pollution en fin de vie liée aux décharges à ciel ouvert et contamination de l'eau par décomposition des produits
 - Rejet de déchets (dont packaging) dans la nature

Matérialité financière

RISQUES

Approvisionnement

- Rupture d'approvisionnement liée à l'arrêt ou fermeture d'usines trop polluantes
- Arrêts d'usines liés aux révoltes des communautés locales ou des grèves des travailleurs

Économiques

- Malus de l'éco-organisme Re_Fashion

Juridiques

- Renforcement de la réglementation sur les sites de production polluants, l'utilisation de certains produits et la fuite de microfibres
- Manquement au devoir de vigilance
- Non-conformité à l'article 13 de la loi AGEC exigeant l'affichage d'une information concernant la présence de microplastiques dans les articles

OPPORTUNITÉS

Économiques

- Prime (ex : bonus de l'éco-organisme Re_Fashion)

Microplastique

Les fibres synthétiques seraient à l'origine de 35% des rejets de microplastiques dans les océans. Les microplastiques ont été multipliés par 10 depuis 2005. (A Plastic Planet, 2024).

Teinture

20% de la pollution des eaux industrielles dans le monde proviendrait du traitement et de la teinture du textile, nocif pour les écosystèmes aquatiques (OXFAM, 2022).

Détail des IROs : Pollution des sols



| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|--------------------|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Pollution des sols | 3 | 2 | Élevé |

Pas de sous-sous thème associé.

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la notation peut varier notamment selon les matières premières employées (ex : plus élevé pour le coton avec l'utilisation de pesticides).



Le coton

La culture du coton est à l'origine de 25% de l'utilisation de pesticides dans le monde, détériorant les écosystèmes (Clear Fashion, 2021).

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS

- + Impact positif :**
 - Recours à l'agriculture régénératrice aux nombreux co-bénéfices (ex : protection et amélioration de la santé des sols)
- Impacts négatifs :**
 - Pollution des sols liée à la production de matières premières (dont pesticides, cultures OGM, fertilisants, engrais, antibiotiques, etc)
 - Utilisation de produits chimiques lors des procédés de transformation pouvant être rejetés dans les sols
 - Pollution des sols en fin de vie liée aux décharges à ciel ouvert et contamination des sols par décomposition des produits

RISQUES

Économiques

- Baisse de fertilité des sols, réduisant l'approvisionnement en matières premières

Juridiques

- Renforcement de la réglementation sur les sites de production polluants, l'utilisation de certains produits et la fuite de microfibres dans les sols
- Manquement au devoir de vigilance

OPPORTUNITÉS

-

Détail des IROs : Substances (extrêmement) préoccupantes



| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|--|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Substances (extrêmement) préoccupantes | 3 | 2 | Moyen |

Sous-sous-thèmes associés :

- Substances préoccupantes
- Substances extrêmement préoccupantes

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **moyen** : la notation peut varier notamment selon les procédés de transformation utilisés et l'attention de la marque aux pratiques adoptées sur sa chaîne de valeur (ex : démarche de traçabilité, certifications Oeko-Tex...).

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

Matérialité d'impact

IMPACTS

Impact négatif :

- Utilisation de substances chimiques pour la fabrication de matières premières (dont pesticides et engrais, etc) et lors des procédés de transformation

Matérialité financière

RISQUES

Approvisionnement

- Baisse de rendements et fertilité des sols, réduisant l'approvisionnement en certaines matières premières

Juridiques

- Renforcement de la réglementation sur les sites de production polluants, l'utilisation de certains produits chimiques
- Manquement au devoir de vigilance
- Non-conformité à l'article 13 de la loi AGECE exigeant l'affichage d'une information concernant la présence de substances dangereuses (dont perturbateurs endocriniens)
- Amendes ou répercussions financières en lien avec une non-conformité (ex : REACH)

OPPORTUNITÉS

-



Cuir

La pratique du tannage du cuir peut être effectuée au chrome, substance potentiellement préoccupante, à risque pour la santé et les écosystèmes, notamment aquatiques. (INERIS, 2024).

E3 | RESSOURCES HYDRIQUES ET MARINES



E3 | RESSOURCES HYDRIQUES ET MARINES



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

| Sous-sous thème | Définition | Notation* Impact Financière | | Regroupement | Notation* Impact Financière | | Niveau de divergence |
|--------------------|---|--------------------------------|---|---|--------------------------------|---|----------------------|
| Consommation d'eau | Quantité d'eau prélevée par l'entreprise ou sa chaîne de valeur tout au long du cycle de vie du produit (production et transformation de matière, usage, recyclage...). | 3 | 3 | Consommation d'eau voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Elevé |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- Après le changement climatique, le sujet de la consommation d'eau est reconnu comme le **deuxième enjeu le plus matériel en matière d'impact** par la majorité des parties prenantes sollicitées.
- Cet enjeu est également perçu comme **important par les acteurs financiers** qui intègrent déjà ce critère dans leurs décisions d'investissement ou le prendront prochainement en compte.
- Le secteur consomme des volumes conséquents d'eau lors de la **production de matière** et lors de leur **transformation**. L'évaluation peut varier selon le **mix matière** de chaque marque, expliquant le niveau de divergence élevé.

Détail des IROs : Consommation d'eau



| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|--------------------|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Consommation d'eau | 3 | 3 | Élevé |

Pas de sous-sous thème associé.

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la notation peut varier notamment selon les matières premières employées (ex : consommation d'eau importante pour le coton).

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- **Impacts négatifs :**
 - Utilisation intensive d'eau pour la production de matières premières, menant à un épuisement des ressources en eau potable et nappes phréatiques
 - Utilisation intensive d'eau lors de la confection du produit et en phase d'utilisation, liée au lavage fréquent

Matérialité financière

RISQUES

Approvisionnement

- Choc d'approvisionnement ou baisse de qualité en matières premières liés à un stress hydrique et aux sécheresses
- Rupture d'approvisionnement liée à l'arrêt ou fermeture d'usines en lien avec un stress hydrique/ sécheresse ou à une mesure de restriction locale, notamment pour certaines opérations à forte consommation (culture de coton, teinture, etc)

Économiques

- Malus de l'éco-organisme Re_fashion

Juridiques

- Renforcement de la réglementation sur les sites ou pratiques consommatrices
- Manquement au devoir de vigilance

OPPORTUNITÉS

Économiques

- Eco-conception des produits et adhésion d'une clientèle engagée
- Primes (ex : bonus de l'éco-organisme Re_fashion)

Empreinte eau du secteur

Le secteur textile est le troisième consommateur d'eau dans le monde, après la culture du blé et du riz (OXFAM, 2020).

Teinture et finitions

Après la culture de fibres, ce sont la **teinture** et les étapes de **finition** (blanchiment, délavage) qui nécessitent le plus d'eau (27% de la consommation d'eau du cycle de vie, hors usage). (Quantis, 2018).

Lavage

12% de l'eau consommée chaque année dans les foyers français est attribuée à la machine à laver (ADEME, 2018)

— E4 | BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES —



E4 | BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

| Sous-sous thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence |
|---|---|-----------|------------|--|-----------|------------|----------------------|
| | | Impact | Financière | | Impact | Financière | |
| Changement climatique | Variation de l'état du climat se traduisant par une augmentation générale des températures moyennes à un niveau mondial, et la fréquence et gravité des événements climatiques extrêmes. Le changement climatique est l'une des 5 causes de l'érosion de la biodiversité. | 3 | 1 | Déforestation et biodiversité dans la chaîne de valeur voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Moyen |
| Changement d'affectation des terres, changement d'utilisation de l'eau douce et de la mer | Changement dans l'utilisation ou la gestion des terres, de l'eau douce et de la mer (ex : déforestation) lié aux activités directes et indirectes de l'entreprise. Le changement de l'utilisation des terres est l'une des 5 causes de l'érosion de la biodiversité. | 3 | 3 | | | | |
| Risque d'extinction mondiale de l'espèce | Disparition totale d'une espèce animale ou végétale, liée aux activités directes et indirectes de l'entreprise. L'extinction d'une espèce est un symptôme de l'érosion de la biodiversité, et fragilise les écosystèmes de manière importante. | 1 | 2 | | | | |
| Dégradation des sols | Diminution de la capacité des sols à fournir les services écosystémiques attendus et capitaux pour la résilience du secteur textile (ex : fertilité des sols). | 3 | 3 | | | | |
| Pollution | Introduction par les activités directes ou indirectes de l'entreprise, de polluants dans l'air, l'eau ou le sol, susceptibles de porter atteinte à la qualité de l'environnement. La pollution est l'une des 5 causes de l'érosion de la biodiversité. | 3 | 1 | | | | |
| Imperméabilisation des sols | Recouvrement des sols qui rend la zone recouverte imperméable (par exemple un entrepôt, un parking...). Elle augmente le risque d'inondation et de pénurie d'eau, contribue au réchauffement de la zone, menace les écosystèmes locaux. | 2 | 2 | Biodiversité dans les opérations, transport et logistique voir détail des IROs ici | 2 | 2 | Élevé |
| Espèces exotiques envahissantes | Introduction involontaire d'espèces par les activités de l'entreprise (notamment par le transport maritime) sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, et qui menace l'équilibre des écosystèmes locaux. | 2 | 1 | | | | |
| Autres - Pollution lumineuse et sonore | Impact de l'éclairage artificiel ou des nuisances sonores sur les écosystèmes en dégradant la perception de l'environnement des espèces locales et en dérégulant leurs cycles naturels. | 1 | 1 | | | | |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- L'impact des opérations, transport et logistique du secteur peut **varier** selon **l'implantation des sites de production** (ex : sur un site protégé).

Détail des IROs : Déforestation et biodiversité dans la chaîne de valeur



| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|--|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Déforestation et biodiversité dans la chaîne de valeur | 3 | 3 | Moyen |

Sous-sous-thèmes associés :

- Changement climatique
- Changement d'affectation des terres, changement d'utilisation de l'eau douce et de la mer
- Risque d'extinction mondiale de l'espèce
- Dégradation des sols
- Pollution

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...
Niveau de divergence **moyen** : la notation peut varier selon les matières premières employées, les modes de culture/ élevage, l'attention de la marque au sourcing de ses matières (ex : démarche de traçabilité, compliance avec l'EUDR...)

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- + **Impact positif**
 - Pratiques d'agriculture régénératrice qui bénéficient aux écosystèmes locaux
- **Impacts négatifs :**
 - Changement d'affectation et dégradation des terres pour la production de matières premières (culture, élevage, zone de pâturage pour les fibres animales...) notamment liés à des pratiques de déforestation.
 - Surexploitation de ressources issues de la biodiversité (ex : pulpe de bois, caoutchouc...)
 - Dégradation des sols liés à un pâturage excessif pour les matières animales

Matérialité financière

RISQUES

Approvisionnement

- Choc d'approvisionnement ou baisse de la qualité des matières liés à la surexploitation des ressources
- Erosion des services écosystémiques, produisant une baisse de rendements

Économiques

- Pertes de financements et/ou de valeur de l'entreprise suite à une mauvaise notation ESG
- Arrêts d'usines liés à un pic de pollution impactant la production
- Malus de l'éco-organisme Re_fashion

Juridiques

- Renforcement réglementaire encadrant l'usage et restreignant la dégradation des sols (ex : EUDR pour la déforestation importée)
- Manquement au devoir de vigilance

Réputationnels

- Perte de clientèle ou de partenaires liée à un manque d'engagement ou une non-atteinte des objectifs fixés

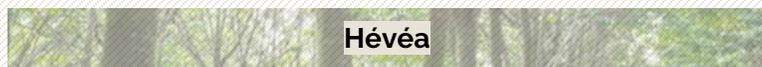
OPPORTUNITÉS

Économiques

- Eco-conception des produits et adhésion de la part d'une clientèle engagée
- Primes (ex : bonus de l'éco-organisme Re_fashion)

Réputationnelle

- Opportunité de différenciation en lien avec des matières premières alternatives, véhiculant une image plus vertueuse



Hévéa

4 millions d'hectares auraient été **défrichés** depuis les années 1990 en Asie du Sud-Est, pour faire place aux plantations d'**hévéa**, notamment nécessaires à la confection de semelles de chaussures (Pacte pour le Climat, 2023).



Cachemire

L'élevage de chèvres pour produire du cachemire affecte la santé des sols. En Mongolie par exemple, **70 % des pâturages de Mongolie sont dégradés** à cause du **surpâturage**, contribuant aussi à la **désertification** des terres (PNUD, 2021).



Cuir

Une part importante du cuir bovin mondial (12%) provient du **Brésil**. L'**élevage de bovin** est un facteur majeur de la **déforestation**, le remplacement de forêts par de l'élevage bovin représentant **36% des pertes de forêt** (Textile Exchange, 2022).

Détail des IROs : Biodiversité dans les opérations, transport et logistique



| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|---|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Biodiversité dans les opérations, transport et logistique | 2 | 2 | Élevé |

Sous-sous-thèmes associés :

- *Imperméabilisation des sols*
- *Espèces exotiques envahissantes*
- *Autres - Pollution lumineuse et sonore*

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : l'enjeu dépend notamment de l'implantation des sites de production (ex : impact plus élevé dans des zones protégées).

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- ➔ **Impacts négatifs :**
 - Artificialisation des sols pour la production et la distribution de produits : construction d'entrepôts, de centres commerciaux...
 - Introduction d'espèces exotiques envahissantes du fait du transport de marchandises
 - Évasion potentielle d'animaux issus d'élevage (ex : visons)
 - Pollution lumineuse (écrans publicitaires, vitrines...) et sonore (entrepôts...)

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Pertes de financements et/ou de valeur de l'entreprise suite à une mauvaise notation ESG

Juridiques

- Renforcement réglementaire limitant l'usage et la dégradation des sols (ex : loi Zéro Artificialisation Nette en France)
- Non-respect des horaires d'extinction des éclairages des lieux de ventes
- Manquement au devoir de vigilance
- Malus de l'éco-organisme (ex : Re_Fashion)

Réputationnels

- Perte de clientèle ou de partenaires liée à un manque d'engagement ou une non-atteinte des objectifs fixés
- Médiatisation de l'introduction accidentelle d'espèces envahissantes

OPPORTUNITÉS

Économiques

- Eco-conception des produits et adhésion de la part d'une clientèle engagée
- Primes de l'éco-organisme (ex : bonus Re_fashion)

— E5 | ÉCONOMIE CIRCULAIRE



E5 | ÉCONOMIE CIRCULAIRE



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

| Sous-thème | Sous-sous thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence |
|-----------------------|-------------------------|--|-----------|------------|---|-----------|------------|----------------------|
| | | | Impact | Financière | | Impact | Financière | |
| Entrée de ressources | Utilisation de matières | Optimisation de l'utilisation de matière pour la production d'un produit : travail sur le patronage pour réduire les chutes de production, production agile afin de jouer sur les invendus, incorporation de matière recyclée... | 3 | 3 | Utilisation de matières voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Faible |
| | Durabilité des produits | Durabilité physique (solidité et résistance à l'usure) et durabilité non-physique (capacité à générer un attachement pérenne) consistant à allonger la durée d'usage d'un produit. | 3 | 3 | Durabilité des produits voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Moyen |
| Sorties de ressources | Circularité de l'offre | Développement de nouveaux modèles d'affaires circulaires (location, seconde main, réparation...) pour s'extraire de modèles linéaires reposant sur l'utilisation de matière vierges et sur les produits neufs. | 3 | 3 | Circularité de l'offre voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Moyen |
| | Déchets | Produits TLC et leur packaging en fin de vie, hors réutilisation. | 3 | 3 | Déchets voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Faible |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- Pour la majorité des parties prenantes consultées, les enjeux liés à l'économie circulaire sont **très matériels pour le secteur TLC**.
- Les sujets d'économie circulaire représentent des **opportunités économiques importantes** à travers le développement de gammes plus circulaires et le développement de nouveaux modèles d'affaires. Toutefois, la possibilité de développer une offre circulaire varie **selon les gammes de produits ou le marché** (par exemple : les vêtements enfant se prêtent davantage à la seconde main que la chaussure).
- Des ONG et organes publics consultés considèrent que la **réduction des volumes produits** est le principal levier de réduction d'impact environnemental au sens large.
- La réflexion sur les volumes sous-tend une réflexion plus large sur l'objectif d'économies d'échelle et de marges, pilotées par les financeurs des marques

Détail des IROs : Utilisation de matières



Regroupement

Notation

Niveau de

Impact

Financière

divergence*

| | | | |
|-------------------------|---|---|--------|
| Utilisation de matières | 3 | 3 | Faible |
|-------------------------|---|---|--------|

Pas de sous-sous thème associé.

+ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS

- + Impacts positifs :**
 - Pratiques d'éco-conception (dont optimisation de matière utilisée, intégration de matière recyclée, etc)
 - Pratiques de production agile (à la demande, à la commande, réactive...)
- Impacts négatifs :**
 - Surexploitation et participation à la déplétion globale des ressources naturelles pour la production des articles et leur transport (eau, pétrole, etc)
 - Génération de chutes de production en phase de confection
 - Non-adéquation de la production avec la demande, menant à une production excessive et à la génération d'inventus et de stocks de matière dormants
 - Création de produits complexes, multi-matières et multi-composants, dont le recyclage devient impossible
 - Exploitation d'importantes quantités de ressources pour la production de packaging et PLV (Publicité sur Lieu de Vente)

RISQUES

Approvisionnement

- Épuisement des ressources non-renouvelables
- Faible disponibilité de certaines matières premières recyclées

Économiques

- Augmentation des coûts des matières premières recyclées du fait de l'augmentation de la demande globale
- Potentiel malus appliqué aux marques dites de "fast fashion", sur des critères tels que le rythme de renouvellement des collections, etc.

Juridiques

- Renforcement réglementaire sur l'écoconception

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque en cas de scandale (destruction, inventus, etc)

OPPORTUNITÉS

Économiques

- Réduction des volumes d'emballage menant à des économies financières
- Bonus Re_fashion : prime relative à l'incorporation de matières premières issues du recyclage ou relative à la certification par des labels environnementaux (ERTS)).



Eco-conception

La chaussure est un article extrêmement complexe par le nombre de ses composants. Une basket de sport peut avoir plus d'une vingtaine de différents composants, complexifiant son démantèlement et son recyclage.



Surconsommation

En 2020, la consommation de textile par personne en moyenne dans l'UE nécessitait 391 kg de matières premières. (Parlement européen, 2024)



Matières recyclées

Le coton recyclé représente 1% des volumes de coton produits, du fait de contraintes techniques et de faibles capacités de recyclage (Textile Exchange, 2022).

Détail des IROs : Durabilité des produits



Regroupement

Notation
Impact

Niveau de
divergence*

| | | | |
|-------------------------|---|---|-------|
| Durabilité des produits | 3 | 3 | Moyen |
|-------------------------|---|---|-------|

Pas de sous-sous thème associé.

± * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : selon l'offre (ex : sous-vêtements, gamme enfant, linge de maison...) ou le niveau de gamme (ex : premium, ultra fast fashion...), le sujet de la durée d'usage peut être plus ou moins matériel.

Seuil psychologique

Le **seuil psychologique** est le ratio de la réparation/prix de vente d'un article neuf au-delà duquel les consommateurs ne seraient pas incités à faire réparer leur vêtement. Si la **réparation coûte plus de 33% du prix de vente d'un article neuf**, une personne a **peu de chance de faire réparer son vêtement**. Ces estimations sont issues de l'ADEME pour les équipements électriques et électroniques et sont réutilisées en application au secteur de la mode (En Mode Climat, 2024).

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- + Impacts positifs :**
 - Mise sur le marché d'articles robustes (durabilité intrinsèque) pour maximiser leur durée d'usage et éviter un renouvellement trop fréquent
 - Sensibilisation des consommateurs pour allonger la durée de vie des produits (ex : consignes d'entretien)
- Impacts négatifs :**
 - Mise sur le marché d'articles peu robustes qui s'usent au bout de quelques utilisations et ne peuvent être portés ou réutilisés
 - Renouvellement fréquent des collections et incitation à une consommation importante. Stratégie de volumes impliquant une utilisation importante de matières, majoritairement vierges
 - Fixation d'un prix peu élevé, qui n'incite pas à faire réparer son article.
 - Design de produits très ancrés dans des tendances et très rapidement obsolètes

Matérialité financière

RISQUES

- Économiques**
 - Potentiel malus appliqué aux marques sur des critères tels que le rythme de renouvellement des collections.
- Réputationnels**
 - Potentielle obligation d'informer les consommateurs, dans le cadre de l'affichage environnemental, de caractéristiques de l'article liés à la durabilité intrinsèque et extrinsèque

OPPORTUNITÉS

- Économiques**
 - Développement d'offres plus durables (intrinsèquement et extrinsèquement) et de nouveaux services qui participent au rayonnement de l'image de marque auprès de ses parties prenantes, et qui ouvrent de nouveaux marchés auprès de clientèle engagée
 - Primes (Bonus Refashion : prime relative à la durabilité des produits)

Détail des IROs : Circularité de l'offre



Regroupement

Notation

Impact

Financière

Niveau de divergence*

Circularité de l'offre

3

3

Moyen

Pas de sous-sous thème associé.

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **moyen** : la notation peut varier notamment en fonction des gammes de produits (ex : circularité plus développée pour le secteur enfant que sur la chaussure adulte).

Modèles d'affaires circulaires

Le marché de la revente, de la location, de la réparation et du reconditionnement devrait passer de 3 % en 2021 à 23% de l'ensemble de l'industrie du textile d'ici 2030, la revente représentant 69 % de la valeur économique générée (UNEP, 2023)

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- +** Impacts positifs :
 - Déploiement de modèles économiques circulaires pour réduire la pression sur les ressources vierges (dont la réparation, la seconde-main et la location)
 - Création d'emplois, y compris en insertion

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Rentabilité limitée de certains modèles d'affaires

OPPORTUNITÉS

Économiques

- Développement d'offres plus durables et de nouveaux services qui participent au rayonnement de l'image de marque auprès de ses parties prenantes, et qui ouvrent de nouveaux marchés auprès de clientèle engagée

Détail des IROs : Déchets



| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|--------------|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Déchets | 3 | 3 | Faible |

Pas de sous-sous thème associé.

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- +** **Impacts positifs :**
 - Participation au développement de filières de recyclage améliorant la circularité de l'industrie textile et contribuant à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi
- **Impacts négatifs :**
 - Suremballage des produits (ex : polybags individuels, cintres à usage unique)
 - Exportation des déchets TLC post-utilisation dans des pays en développement, souvent en mauvais état rendant impossible leur réutilisation
 - Non-valorisation des matières utilisées

Matérialité financière

RISQUES

- Économiques**
 - Augmentation des éco-contributions à la filière REP TLC
- Juridiques**
 - Non-conformité à la réglementation sur l'interdiction de la destruction des invendus non-alimentaires (loi AGEC), et pénalités financières associées
 - Durcissement des procédures et mesures de contrôles européennes pour les transferts de déchets vers des pays tiers
- Réputationnels**
 - Dégradation de l'image de marque en cas de scandale (suremballage, déchets abandonnés dans la nature...)
 - Accusations de greenwashing liées au développement de packagings "durables", non-accompagné d'efforts de réduction du volume de packaging
 - Perte de clientèle ou de partenaires liée à un manque d'engagement ou une non-atteinte des objectifs fixés

OPPORTUNITÉS

- Économiques**
 - Rayonnement de l'image de la marque auprès de ses parties prenantes et alignement avec les attentes des consommateurs



Recyclage

La majorité des vêtements jetés finissent en décharge ou incinérés. On estime que **seulement environ 20% d'entre eux sont collectés en Europe**, dont environ la **moitié serait recyclée** (transformée en chiffons et matériaux d'isolation), l'autre moitié étant réutilisée, principalement exportée vers les marchés en développement (OXFAM, 2022)



Exports

Une grande part des gisements de textile et chaussures en fin de vie en France sont **exportés à l'étranger**, majoritairement en Afrique (35%), en Europe (31%) et en Asie (24%) (Re_fashion, 2022).



Incinération

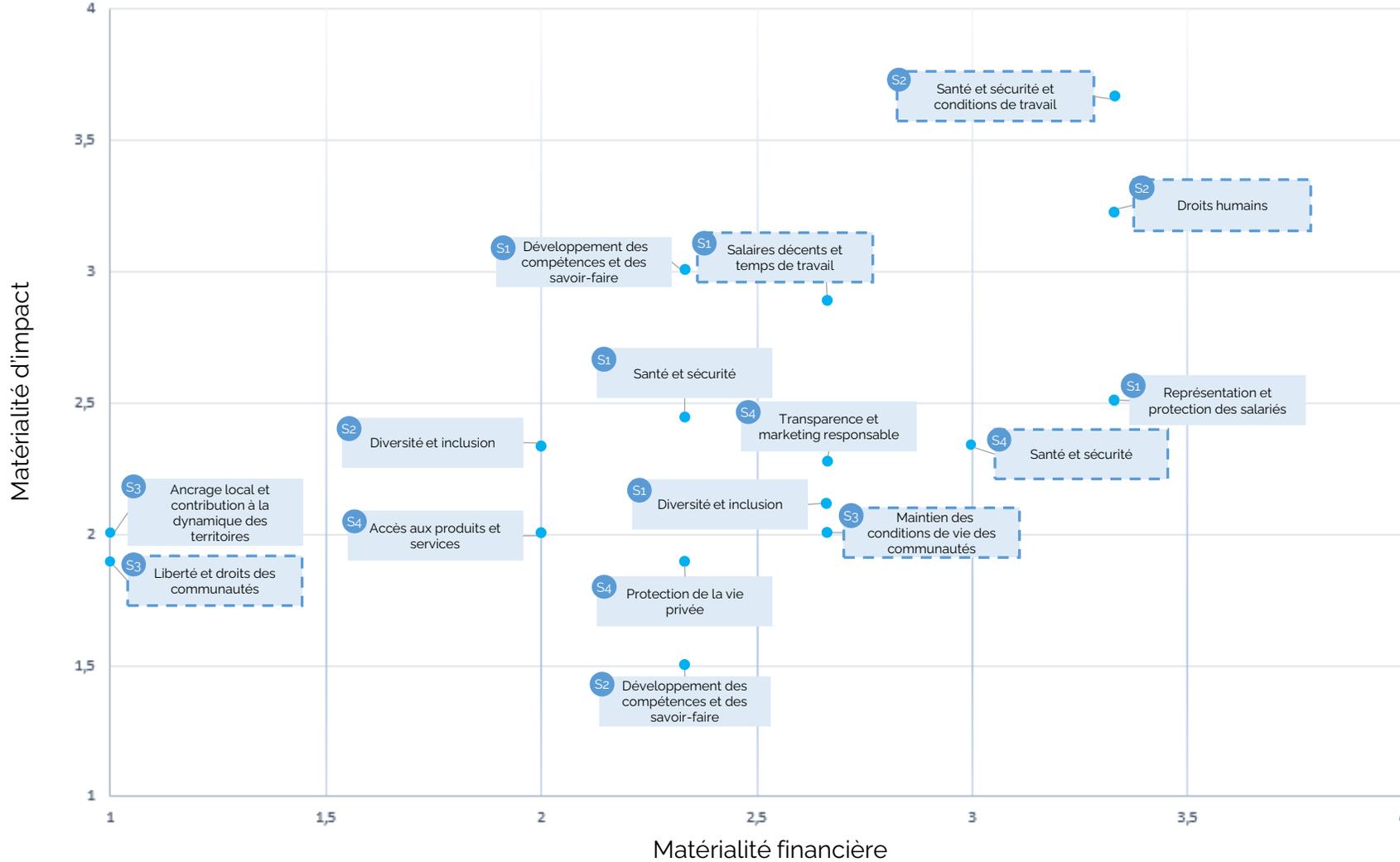
Un camion d'habits est incinéré quelque part dans le monde chaque seconde (Commission européenne, 2021).

Social



Proposition de résultat de l'analyse de double matérialité pour une enseigne type du secteur TLC sur les sujets sociaux

Présentation simplifiée - voir slides suivants pour le détail d'exemples d'IROS matériels



Légende

- ESRS S1 : Main d'œuvre propre
- ESRS S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur
- ESRS S3 : Communautés affectées
- ESRS S4 : Consommateurs et utilisateurs finaux

Enjeux avec un **niveau de divergence élevé**
 (Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...)

— S1 | EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE —



S1 | EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

| Sous-sous thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence |
|--|---|-----------|------------|--|-----------|------------|----------------------|
| | | Impact | Financière | | Impact | Financière | |
| Sécurité de l'emploi | Assurance que l'emploi d'un individu est stable et protégé des incertitudes liées aux licenciements ou aux réductions d'effectifs. | 2 | 2 | Représentation et protection des salariés voir détail des IROs ici | 2 | 3 | Faible |
| Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail | Incident au cours duquel des personnes sont victimes de menaces ou d'attaques physiques ou morales dans leur environnement de travail, impliquant un risque pour leur bien-être et leur santé. | 2 | 3 | | | | |
| Protection de la vie privée | Respect des droits à la vie privée et à la protection des données personnelles. | 2 | 2 | | | | |
| Dialogue social | Négociation, consultation ou échange d'informations entre les représentants des employeurs et des employés selon des modalités diverses, sur des questions d'intérêt commun relatives à la politique économique et sociale. | 2 | 1 | Salaires décents et temps de travail voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Faible |
| Salaires décents | Salaires qui permettent aux employés et à leurs familles de vivre dignement. | 2 | 2 | | | | |
| Temps de travail | Période pendant laquelle le salarié est à la disposition de l'employeur, exécute sa prestation de travail et se conforme à ses directives. | 2 | 2 | | | | |
| Équilibre entre vie professionnelle et vie privée | Conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée du salarié, incluant des considérations de congés payés, parentaux, aidant... | 3 | 3 | Santé et sécurité voir détail des IROs ici | 2 | 2 | Moyen |
| Santé et sécurité | Bien-être physique, mental et social des employés sur leur lieu de travail et mesures de prévention, d'information et de formation de l'employeur contre les risques auxquels les employés sont exposés. | 2 | 2 | | | | |
| Diversité et inclusion | Représentation de tous les genres, les origines et les minorités au sein des effectifs de l'entreprise. | 2 | 3 | Diversité et inclusion voir détail des IROs ici | 2 | 3 | Faible |
| Égalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale | Principe de non-discrimination fondée sur le genre, l'origine (...) qui limite les écarts de traitement, d'évolution ou de rémunération entre les employés. | 2 | 3 | | | | |
| Développement des compétences et des savoir-faire | Développement ou conservation de savoir-faire et de connaissances, développement de carrière. | 3 | 2 | Développement des compétences et des savoir-faire voir détail des IROs ici | 3 | 2 | Moyen |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- L'importance des enjeux S1 a été renforcée par les marques composant le comité de pilotage, notamment car ces enjeux sont en lien direct avec les activités propres des enseignes.

Détail des IROs : Représentation et protection des salariés



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

| | | | |
|---|---|---|--------|
| Représentation et protection des salariés | 2 | 3 | Faible |
|---|---|---|--------|

Sous-sous-thèmes associés :

- Sécurité de l'emploi
- Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail
- Protection de la vie privée
- Dialogue social

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...



Emploi

Le secteur de la mode est le **3ème employeur mondial** après l'alimentation et le logement avec 13 millions de travailleurs ETP employés dans le monde en 2020 (Union européenne, 2021). La mode (au sens large, comprenant également l'horlogerie, la cosmétique, l'optique), de la production à la distribution contribue directement à **617 000 emplois en France** (IFM, 2018).

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS

- +** **Impacts positifs :**
 - Création d'emplois directs, y compris en insertion
 - Réponses aux préoccupations des salariés grâce à des instances de dialogues social ouvertes
- **Impacts négatifs :**
 - Précarisation des emplois (CDD, emplois externalisés, emplois intérimaires)
 - Restructuration d'entreprise ou automatisation de certaines tâches manuelles, pouvant entraîner des suppressions d'emplois
 - Entrave au dialogue social et à la liberté d'association
 - Non-respect des conventions collectives
 - Violences physiques et mentales menant à la détérioration du bien-être et de la santé mentale et physique des employés (stress, burn-out...)
 - Utilisation non autorisée des données confidentielles (adresses, salaires, heures de travail, congés, évaluation de performance, etc)
 - Fuites de données, cyberattaques

RISQUES

Économiques

- Perte économique liée à des tensions entre la direction et les employés menant à des grèves ou manifestations
- Baisse de productivité en cas d'arrêt maladie, de départ, de désengagement des victimes ou témoins de violence et de harcèlement
- Pertes de financements et/ou de valeur de l'entreprise à la suite d'une mauvaise notation ESG

Juridiques

- Sanction réglementaire (ex : RGPD)
- Perte financière (indemnités, amendes) en cas de litiges et poursuites judiciaires de la part des employés concernés (ex : CDD successifs)

Réputationnels

- Défaut d'attractivité et mauvaise marque employeur
- Transformation de la culture d'entreprise et normalisation des pratiques de harcèlement
- Dégradation de l'image de marque liée à une médiatisation des accusations de violence et de harcèlement
- Fuite de données clés

OPPORTUNITÉS

Réputationnelles :

- Marque employeur : fidélisation des employés et développement de l'attractivité

Détail des IROs : Salaires décents et temps de travail



Regroupement

Notation

Niveau de divergence*

Impact

Financière

Salaires décents et
temps de travail

3

3

Faible

Sous-sous-thèmes associés :

- Salaires décents
- Temps de travail
- Equilibre entre vie professionnelle et vie privée

** Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...*

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS



Impacts positifs :

- Rémunération et package salarial : bonus/ intéressement/ participation, assurance, congés payés, avantage en nature, régime de retraite conformément aux règles nationales et standards internationaux, politique de rémunération bonifiée le week-end, etc



Impacts négatifs :

- Précarisation des emplois (temps partiels, zéro heure, etc)
- Non-respect des temps de travail
- Pénibilité du travail pour certains emplois "terrains" (boutiques, entrepôts...)
- Salaires inférieurs au niveau du subsistance, recours majeurs au SMIC, etc
- Pression sur la prise de congés (congés payés, congés parentaux, congés aidants...)
- Politique de télétravail non-adaptée aux besoins des employés (ex : pas de télétravail ou au contraire, 100% télétravail)

RISQUES

OPPORTUNITÉS

Économiques

- Epuisement des salariés (fatigue, burn-out, accidents du travail) menant à une perte de productivité et de savoir-faire (arrêts maladies, abandon de poste, départs...) et des risques de turn-over
- Mouvements sociaux

Juridiques

- Amende liée à un litige ou à une non-conformité

Réputationnels

- Défaut d'attractivité et mauvaise marque employeur
- Risque de détérioration des conditions et du climat social, pouvant entraîner une augmentation des accidents et des préjudices physiques et mentaux (RPS)

Réputationnelles :

- Marque employeur : fidélisation des employés et développement de l'attractivité

Détail des IROs : Santé et sécurité (S1)



Regroupement

Notation
Impact

Niveau de
divergence*

| | | | |
|-------------------|---|---|-------|
| Santé et sécurité | 2 | 2 | Moyen |
|-------------------|---|---|-------|

Pas de sous-sous thème associé.

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **moyen** : la notation peut varier en fonction des tâches réalisées par les employés et non-employés de la marque (ex : travail de bureau, vente, manutention...).

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS

- ➔ **Impacts négatifs :**
 - Mauvaise prévention des accidents du travail : manque d'ergonomie et de confort pour les collaborateurs en bureau (mauvais équipement) et pour les équipes de vente et les collaborateurs en entrepôt (journées longues, position statique et debout...)
 - Invalidité grave, décès de collaborateurs
 - Inhalation de particules présentes dans les produits (microfibres, composés organiques volatils (COV)...) (Union Européenne, 2020), pouvant nuire à la santé des employés

RISQUES

Économiques

- Coûts liés aux accidents du travail : remplacement, indemnités...
- Baisse de productivité en cas d'arrêt maladie ou de départ

Juridiques

- Pertes financières (amende, litige) en cas de non-respect des obligations de prévention en matière de santé-sécurité

Réputationnels

- Défaut d'attractivité et mauvaise marque employeur

OPPORTUNITÉS

-

Détail des IROs : Diversité et inclusion (S1)



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

Diversité et inclusion

2

3

Faible

Sous-sous-thèmes associés :

- Diversité et inclusion
- Égalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

Discriminations

68% des personnes dans l'industrie de la mode ont été victimes ou témoins d'une discrimination fondée sur l'apparence ou les croyances (Fashion Roundtable, 2021). Les employés de couleur dans le secteur ne représentaient que 15% des sièges du CA bien qu'ils représentent 32 % de postes de premier échelon (McKinsey, 2021).

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS



Impacts positifs :

- Politiques pour favoriser l'inclusion et l'égalité de genre, de rémunération et de traitement parmi les candidats et les collaborateurs
- Amélioration de l'accessibilité des locaux pour personnes à mobilité réduite (PMR)



Impacts négatifs :

- Ecart salarial important entre genres, écart de représentation dans les instances dirigeantes
- Discrimination (à embauche, évolutions professionnelles...) sur des critères de genre, d'ethnie, d'orientation sexuelle, d'âge, de validité (...)

RISQUES

Économiques

- Perte de financements et/ou de valeur de l'entreprise à la suite d'une mauvaise notation ESG

Juridiques

- Litige en cas de discrimination avérée envers un candidat ou un collaborateur
- Perte financière en lien avec une non-conformité réglementaire (ex : % de femmes dans les instances dirigeantes)

Réputationnels

- Défaut d'attractivité et mauvaise marque employeur entraînant un turn-over des équipes

OPPORTUNITÉS

Réputationnelles

- Marque employeur : fidélisation des employés et développement de l'attractivité

Détail des IROs : Développement des compétences et des savoir-faire (S1)



Regroupement

Notation

Niveau de divergence*

Impact

Financière

Développement des compétences et des savoir-faire

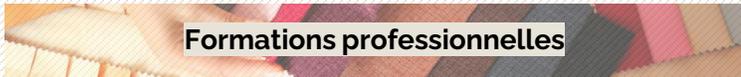
2

3

Moyen

Pas de sous-sous thème associé.

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **moyen** : la notation peut varier selon les activités de la marque, par exemple si elle a des activités de production en propre.



Formations professionnelles

43% des Français affirment qu'il est très important de suivre une ou plusieurs formation(s) au cours de sa vie professionnelle (Statista, 2024)

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS



Impacts positifs :

- Accompagnement à l'évolution professionnelle, culture du feedback
- Développement continu des compétences, notamment technologiques (OIT, 2019), et des savoir-faire des employés (design, retail...)

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Perte de savoir-faire
- Perte de motivation, "bore-out"
- Perte de vitesse par rapport aux métiers et outils de demain

Réputationnels

- Défaut d'attractivité et mauvaise marque employeur entraînant un turn-over des équipes

OPPORTUNITÉS

Réputationnelles

- Marque employeur : fidélisation des employés et développement de l'attractivité

S2 | TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR



S2 | TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR



DÉTAIL DES ENJEUX

Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre.

| Sous-sous thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence |
|--|--|-----------|------------|--|-----------|------------|----------------------|
| | | Impact | Financière | | Impact | Financière | |
| Sécurité de l'emploi | Assurance que l'emploi d'un individu est stable et protégé des incertitudes liées aux licenciements ou aux réductions d'effectifs. | 2 | 2 | Santé, sécurité et conditions de travail dans la chaîne de valeur voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Élevé |
| Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail | Incident au cours duquel des travailleurs sont victimes de menaces ou d'attaques physiques ou morales dans leur environnement de travail, impliquant un risque pour leur bien-être et leur santé. | 3 | 3 | | | | |
| Protection de la vie privée | Respect des droits à la vie privée et à la protection des données personnelles. | 2 | 1 | | | | |
| Dialogue social | Négociation, consultation ou échange d'informations entre les représentants des employeurs et des travailleurs sur des questions d'intérêt commun relatives à la politique économique et sociale. | 3 | 2 | | | | |
| Salaires décents | Salaire qui permet aux travailleurs et à leurs familles de vivre dignement. | 3 | 3 | | | | |
| Temps de travail | Période pendant laquelle le salarié est à la disposition de l'employeur, exécute sa prestation de travail et se conforme à ses directives. | 3 | 3 | | | | |
| Équilibre entre vie professionnelle et vie privée | Conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée du salarié, liée au sujet du temps de travail. | 3 | 3 | | | | |
| Santé et sécurité | Bien-être physique, mental et social des employés sur leur lieu de travail et mesures de prévention, d'information et de formation de l'employeur contre les risques auxquels les travailleurs sont exposés (ex : accidents du travail, maladies..). | 4 | 3 | | | | |
| Logement adéquat | Logement qui permet aux travailleurs et à leur famille de vivre dans la dignité. | 2 | 3 | | | | |
| Diversité et inclusion | Représentation de tous les genres, les origines et les minorités au sein des travailleurs. | 2 | 1 | | | | |
| Égalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale | Principe de non-discrimination fondée sur le genre, l'origine (...) et qui limite les écarts de traitement, d'évolution ou de rémunération entre les travailleurs. | 2 | 2 | Droits humains voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Elevé |
| Travail des enfants | Recours à des enfants comme travailleurs via un travail physiquement ou mentalement nocif, qui interfère avec leur éducation. | 3 | 3 | Développement des compétences et des savoir-faire voir détail des IROs ici | 1 | 2 | Faible |
| Travail forcé | Travailleurs contraints à travailler par le recours à la violence, l'intimidation, la manipulation de dettes, la rétention de papiers d'identité, la menace de dénonciation aux autorités migratoires.. | 3 | 3 | | | | |
| Développement des compétences et des savoir-faire | Développement ou conservation de savoir-faire et de connaissances, développement de carrière. | 1 | 2 | | | | |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- Les **acteurs financiers scrutent de plus en plus les enjeux liés aux droits humains, conditions de travail et santé-sécurité**, notamment à travers la demande d'information sur les audits sociaux réalisés chez les fournisseurs.

Détail des IROs : Santé, sécurité et conditions de travail (S2)



| Regroupement | Notation Impact | Notation Financière | Niveau de divergence* |
|--|--------------------|------------------------|--------------------------|
| Santé, sécurité et conditions de travail | 3 | 3 | Élevé |

Sous-sous-thèmes associés :

- Sécurité de l'emploi
- Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail
- Protection de la vie privée
- Dialogue social
- Salaires décents
- Temps de travail
- Equilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Santé et sécurité
- Logement adéquat

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la notation dépend notamment de l'implantation des sites de production (ex : impact plus élevé dans des pays en développement où la transparence est réduite, et où les conditions de travail sont moins encadrées qu'en Europe).



Travail informel

Le recours au **travail informel** est estimé à entre 30% et 50% de la **main d'oeuvre dans le textile** (Clean Clothes Campaign, 2022)



Agressions physiques et sexuelles

Au Bangladesh, 88% des employés déclarent avoir été **victimes d'agressions verbales** régulièrement, 35% des **agressions physiques** et 28% ont été victimes **d'agressions sexuelles** (OXFAM, 2021).

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- +** **Impacts positifs :**
 - Création d'emplois indirects
 - Contribution à la création de richesse en local
- **Impacts négatifs :**
 - Précarisation des emplois (travail informel, contrats flous, etc) et résiliation sans préavis.
 - Instabilité économique des marques, crises économiques ou sanitaires impliquant d'importantes fluctuations des volumes de commandes ou le défaut de paiement des commandes
 - Délocalisation ou relocalisation de la production, impliquant des pertes d'emplois importantes
 - Automatisation de certaines tâches manuelles qui peuvent entraîner des suppressions d'emplois
 - Non-respect de salaires décents, appauvrissement des travailleurs de la chaîne de valeur
 - Limitation ou absence de droit d'association, répression contre des ouvriers manifestants ou lanceurs d'alerte
 - Non-respect des temps de travail, heures supplémentaires excessives ou non-payées
 - Pas de congés payés ou pression sur la prise de congés
 - Non-respect des normes de sécurité
 - Pénibilité du travail et développement de pathologies, exposition des ouvriers à des substances toxiques, entraînant des maladies
 - Agressions physiques et sexuelles
 - Mal-logement des travailleurs de la chaîne de valeur du fait de salaires insuffisants
 - Fuite de données, cyberattaques, utilisation détournée des données

Matérialité financière

RISQUES

Approvisionnement

- Mouvements sociaux impactant la production

Économiques

- Perte de financement et/ou de valeur de l'entreprise à la suite d'une mauvaise notation ESG
- Epuisement des salariés, menant à une perte de productivité, absentéisme, etc
- Nouvelle loi réhaussant le salaire minimum légal menant à une augmentation des prix de production

Juridiques

- Manquement au devoir de vigilance et paiement d'amende dans le cadre du Devoir de Vigilance en France ou de la CSDDD en Europe

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque liée à la médiatisation d'abus et non-respect des droits de l'Homme

OPPORTUNITÉS

Détail des IROs : Diversité et inclusion (S2)



Regroupement

Notation

Niveau de divergence*

Impact

Financière

| | | | |
|------------------------|---|---|--------|
| Diversité et inclusion | 2 | 2 | Faible |
|------------------------|---|---|--------|

Sous-sous-thèmes associés :

- Diversité et inclusion
- Égalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...



Écart de salaire

En Europe de l'Est, les femmes représentent 70 à 80 % de la main-d'œuvre dans l'industrie de la chaussure. L'industrie de l'habillement et de la chaussure est la moins bien payée parmi les secteurs manufacturiers. En Slovaquie, l'écart salarial entre Homme et Femme dans le secteur de la chaussure est de presque 50%. (Clean Clothes Campaign, 2016)

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- +** **Impacts positifs :**
 - Audits sociaux pour vérifier l'application des exigences mentionnées dans les codes de conduite des marques, accompagnement des fournisseurs dans une démarche d'amélioration continue
 - Démarche de traçabilité et mise en place de canaux d'alerte
- **Impacts négatifs :**
 - Disparité de revenus H/F dans le secteur TLC
 - Discriminations à embauche, et entrave aux évolutions professionnelles sur des critères d'invalidité, d'origine, de genre, d'orientation sexuelle (...), perte d'emploi en cas d'invalidité...

Matérialité financière

RISQUES

Juridiques

- Sanctions légales et pénales en cas de non-conformité
- Manquement au devoir de vigilance et paiement d'amende dans le cadre du Devoir de Vigilance en France ou de la CSDDD en Europe

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque liée à la médiatisation d'abus

OPPORTUNITÉS

Détail des IROs : Droits humains



| Regroupement | Notation Impact | Notation Financière | Niveau de divergence* |
|----------------|--------------------|------------------------|--------------------------|
| Droits humains | 3 | 3 | Elevé |

Sous-sous-thèmes associés :

- Travail des enfants
- Travail forcé

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la notation dépend notamment de l'implantation des sites de production (ex : impact plus élevé dans des pays en développement où la transparence est réduite, et où les conditions de travail sont moins encadrées qu'en Europe), et du mix matière (ex : travail des enfants dans la filière coton).



Le coton à bas-coût est importé de pays où le travail des enfants est courant. **70 % (soit 112 millions) des enfants qui travaillent dans le monde travaillent dans l'agriculture.**
(ONU, 2021)

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

Impacts négatifs :

- Recours au travail infantile et/ou au travail forcé, de la culture de matières premières à la production de textiles et transformation

Matérialité financière

RISQUES

Juridiques

- Sanction en cas de non-conformité
- Violation des règlements internationaux et européens sur les droits de l'enfant
- Manquement au devoir de vigilance et paiement d'amende dans le cadre du Devoir de Vigilance en France ou de la CSDDD en Europe

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque liée à la médiatisation d'abus et non-respect des droits de l'Homme

OPPORTUNITÉS

Détail des IROs : Développement des compétences et des savoir-faire (S2)



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

Développement des
compétences et des
savoir-faire

1

2

Faible

Pas de sous-sous thème associé.

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

Protection des savoir-faire

La délocalisation de masse du secteur induit une perte de savoir-faire. La filière lin a subi une délocalisation de ses capacités de transformation en Asie dans les années 2000, impliquant une perte des savoir-faire clés à la réindustrialisation du continent.

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS



Impacts positifs :

- Accompagnement à l'évolution professionnelle, culture du feedback
- Développement continu des compétences et savoir-faire des employés de la chaîne dans les pays de production
- Reconstruction de filières françaises ou européennes pour la sauvegarde des savoir-faire en local



Impacts négatifs :

- Délocalisation/relocalisation soudaine des activités de production/transformation et disparition de savoir-faire et capacités de production/transformation

RISQUES

Économiques

- Baisse de la qualité des produits achetés, produits défectueux
- Perte de fournisseurs

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque

OPPORTUNITÉS

— S3 | COMMUNAUTÉS TOUCHÉES



S3 | COMMUNAUTÉS TOUCHÉES



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres.

| Sous-sous-thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence |
|---|--|-----------|------------|---|-----------|------------|----------------------|
| | | Impact | Financière | | Impact | Financière | |
| Eau et assainissement | Problèmes d'accessibilité à l'eau et à des infrastructures d'assainissement correctes aux abords des zones où l'entreprise opère directement ou indirectement (ex : pollution des cours d'eau et dégradation de la qualité de l'eau et de la santé des populations locales). | 2 | 3 | Maintien des conditions de vie des communautés voir détail des IROs ici | 2 | 3 | Élevé |
| Incidences liées à la sécurité | Atteinte à la sécurité des communautés locales aux abords des zones où l'entreprise opère directement ou indirectement. | 2 | 2 | | | | |
| Incidences liées aux terres | Atteinte à l'accès des communautés locales à leurs terres (ex : dépossession des terres/expropriation pour des activités de déforestation) aux abords des zones où l'entreprise opère directement ou indirectement. | 2 | 2 | | | | |
| Liberté d'expression | Droit des communautés locales à faire connaître leur opinion et désaccord avec les politiques en place et actions menées par l'entreprise ou sa chaîne de valeur. | 2 | 1 | Liberté et droit des communautés voir détail des IROs ici | 2 | 1 | Élevé |
| Liberté de réunion | Liberté publique et politique généralement considérée comme fondamentale, en vertu de laquelle les communautés locales peuvent se réunir dans toute finalité licite et conforme à la loi. | 2 | 1 | | | | |
| Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause | Manifestation du droit des communautés locales de déterminer elles-mêmes leurs priorités politiques, sociales, économiques et culturelles. | 2 | 1 | | | | |
| Droits culturels | Droit des communautés locales à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références. | 2 | 1 | Ancrage local et contribution à la dynamique des territoires voir détail des IROs ici | 2 | 1 | Moyen |
| Ancrage local et contribution à la dynamique des territoires | Contributions et engagement de l'entreprise et de sa chaîne de valeur auprès des territoires sur lesquels elle est implantée (ex : création d'emplois dans les zones de distribution, dynamisation des centre-ville). | 2 | 1 | | | | |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- Le sujet des communautés affectées peut paraître très éloigné des opérations directes des marques. Toutefois, les communautés affectées **sont nombreuses tout au long de la chaîne de valeur** (ex : communautés avoisinant les champs de culture/ élevage des matières premières, les sites de production ou les zones de fin de vie des produits).
- Ce sujet est extrêmement **lié à d'autres sujets environnementaux** (ex : pollutions), puisque les communautés sont notamment affectées par la dégradation de leur environnement direct. Par ailleurs, certaines marques agissent déjà auprès des communautés à travers des programmes (ex : santé).

Détail des IROs : Maintien des conditions de vie des communautés



| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|--|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Maintien des conditions de vie des communautés | 2 | 3 | Élevé |

Sous-sous-thèmes associés :

- Eau et assainissement
- Incidences liées à la sécurité
- Incidences liées aux terres

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la considération, ou non, des enjeux liés aux communautés peut varier selon la compréhension et posture de chaque marque vis-à-vis de ces sujets.

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

Matérialité financière

IMPACTS

RISQUES

OPPORTUNITÉS

Impacts négatifs :

- Consommation d'eau dans des régions de stress hydrique affectant la capacité des communautés locales à subvenir à leurs besoins vitaux en eau
- Dépossession des communautés locales de leurs terres liée au sourcing de matières ou à des projets industriels du secteur. Ex : expropriation forcée des terres pour l'agriculture intensive de coton, construction d'infrastructures pour les usines...
- Utilisation de produits toxiques (ex : hydroxyde de sodium, acide sulfurique, disulfure de carbone pour des matières comme la viscose et le lyocell) et les particules fines résultant de la combustion d'énergies fossiles susceptibles d'entraîner des maladies graves pour les populations aux alentours des usines de fabrication

Économiques

- Pertes de financement et/ ou de valeur de l'entreprise à la suite d'une mauvaise notation ESG

Juridiques

- Non-conformité avec le devoir de vigilance (France), CSDDD (Europe) ou à l'EUDR (déforestation importée) menant à des sanctions légales et pénales
- Litiges juridiques avec les communautés locales, les gouvernements ou d'autres parties prenantes

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque

Déforestation importée

Le **règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (EUDR) interdit la mise en marché de tout produit source de déforestation**, potentiellement à l'origine d'expropriation de peuples autochtones. L'EUDR impose la **mise en place de procédures de diligence raisonnée** pour assurer la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à la parcelle d'origine et garantir que la matière ne provienne pas d'une zone déforestée. Pour l'industrie de la mode, les filières concernées sont avant tout le **caoutchouc, le cuir et la pulpe de bois**. Les délais d'application sont encore à définir.

Pollution et impacts sanitaires

Au Kazakhstan et en Ouzbékistan qui sont deux zones de culture de coton, le **taux de mortalité infantile est l'un des plus élevés du monde**. Les cancers et les cas d'anémie sont en constante augmentation notamment à cause de l'utilisation de pesticides (National Geographic, 2017). L'utilisation de produits toxiques et les particules fines liées à la combustion d'énergies fossiles peuvent aussi provoquer des **maladies graves aux populations proches des usines**.

Détail des IROs : Libertés et droits des communautés



Regroupement

Notation

Niveau de divergence*

Impact

Financière

Liberté et droits des
communautés

2

1

Élevé

Sous-sous-thèmes associés :

- Liberté d'expression
- Liberté de réunion
- Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
- Droits culturels

≠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la considération, ou non, des enjeux liés aux communautés peut varier selon la compréhension et posture de chaque marque vis-à-vis de ces sujets.

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- **Impacts négatifs :**
 - Entrave à la liberté d'expression des communautés locales et liberté de réunion
 - Entrave aux droits fondamentaux des communautés locales (droit d'être consulté, de participer; droit aux terres, territoires et ressources)
 - Poursuite et menace des lanceurs d'alerte et défenseurs de l'environnement et des droits de l'Homme
 - Entrave à l'accès au patrimoine culturel pour les communautés locales (ex : destruction...)

Matérialité financière

RISQUES

Juridiques

- Non-conformité avec le devoir de vigilance (France), CSDDD (Europe) menant à des sanctions légales ou pénales
- Litiges juridiques avec les communautés locales, les gouvernements ou d'autres parties prenantes.

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque

OPPORTUNITÉS

-

Détail des IROs : Ancrage local et contribution à la dynamique des territoires



EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS (Liste non-exhaustive)

| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|--|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Ancrage local et contribution à la dynamique des territoires | 2 | 1 | Moyen |

Pas de sous-sous thème associé.

+ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **moyen** : la considération, ou non, des enjeux liés aux communautés peut varier selon la compréhension et posture de chaque marque vis-à-vis de ces sujets.

Matérialité d'impact

IMPACTS

- +** **Impacts positifs :**
- Développement économique et génération de revenus et de taxes pour les gouvernements locaux et les communautés locales
 - Contribution à l'attractivité des villes notamment à travers l'implantation d'enseignes (ex : création de lien social)
 - Promotion de la mode et du design
 - Soutien à l'entrepreneuriat à travers le soutien à des créateurs et designers locaux

Matérialité financière

RISQUES

-

OPPORTUNITÉS

Réputationnels

- Amélioration de l'image de marque en local

S4 | CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX



S4 | CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

| Sous-sous thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence | | |
|--|---|-----------|------------|--|--|---|----------------------|--------|--------|
| | | Impact | Financière | | Impact | Financière | | | |
| Santé et sécurité | Commercialisation de produits TLC sans risque pour les consommateurs et utilisateurs finaux (ex : blessures, présences de substances entraînant des perturbations endocriniennes, des réactions cutanées...) | 2 | 3 | Santé et sécurité voir détail des IROs ici | 2 | 3 | Élevé | | |
| Accès à l'information (de qualité) | Publication par la marque d'information justes sur les qualités environnementales et sociales des produits commercialisés, notamment au travers de la réglementation (article 13 de la loi AGEC, affichage environnemental...). | 2 | 3 | | Transparence et marketing responsable voir détail des IROs ici | 2 | 3 | Faible | |
| Protection des enfants | Protection du jeune public pour garantir leur bien-être, leur sécurité physique et financière et leur développement sain. | 2 | 2 | | | Accès aux produits et services voir détail des IROs ici | 2 | 1 | Faible |
| Pratiques de commercialisation responsable | Pratiques destinées à promouvoir les produits de la marque, de manière éthique et de manière à réduire l'impact environnemental et social de l'entreprise (ex : consommation raisonnée, supports de communication moins impactants...). | 2 | 3 | | Protection de la vie privée voir détail des IROs ici | | 2 | 2 | Faible |
| Accès aux produits et services | Garantie de l'accessibilité des points de vente physiques et digitaux. | 2 | 2 | | | | | | |
| Non-discrimination | Inclusivité de l'offre et diversité des représentations dans les supports de commercialisation et de communication (publicités, site internet...). | 2 | 2 | | | | | | |
| Protection de la vie privée | Respect des droits à la vie privée et à la protection des données. | 2 | 2 | | | | | | |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- Les enjeux propres aux consommateurs apparaissent **moins matériels que les enjeux de S1 et S2** mais regroupent tout de même des enjeux déterminants tels que la santé et sécurité.
- Les **acteurs financiers** scrutent le niveau de **transparence** auprès des parties prenantes notamment à travers l'obtention de **labels RSE** (ex : B Corp, Oeko Tex, etc).

Détail des IROs : Santé et sécurité (S4)



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

| | | | |
|-------------------|---|---|-------|
| Santé et sécurité | 2 | 1 | Élevé |
|-------------------|---|---|-------|

Pas de sous-sous thème associé.

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la notation peut varier selon les gammes de produits développés (ex : enjeu particulièrement pertinent pour les gammes enfants et lingerie).

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

Impacts négatifs :

- Présence de substances allergènes, chimiques et composés organiques volatiles (COV) / microfibres présentant des risques pour la santé humaine et l'environnement. Exposition des consommateurs finaux à des perturbateurs endocriniens qui interfèrent avec le système hormonal, entraînant des effets néfastes sur la santé humaine.
- Accident de clients ayant lieu dans un point de vente, lié à une négligence de la marque (ex : sol humide...),

Matérialité financière

RISQUES

Approvisionnement

- Restriction sur les substances chimiques autorisées dans les produits

Économiques

- Baisse des ventes du fait d'une plainte, d'un scandale

Juridiques

- Emergence de nouvelles réglementations pour assurer la santé et sécurité des consommateurs
- Non-respect de l'obligation d'afficher la présence de substances dangereuses (loi AGEC)
- Risque d'amende ou d'interdiction de distribution

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque du fait de scandales liés à la distribution de produits dangereux, de campagne de médiatisation

OPPORTUNITÉS

Substances préoccupantes

Au cours de la fabrication d'un produit, la matière entre en contact avec de nombreux produits chimiques. Elles peuvent aller de l'allergène à des **substances extrêmement préoccupantes et des perturbateurs endocriniens**, qui menacent à terme la santé des utilisateurs. Plus de 1 900 produits chimiques sont utilisés dans le textile, dont 165 sont classés par l'UE comme dangereux pour la santé ou l'environnement (Parlement Européen, 2019).

Détail des IROs : Transparence et marketing responsable



Regroupement

Notation

Niveau de divergence*

Impact

Financière

| | | | |
|---------------------------------------|---|---|--------|
| Transparence et marketing responsable | 2 | 3 | Faible |
|---------------------------------------|---|---|--------|

Sous-sous-thèmes associés :

- Accès à l'information (de qualité)
- Protection des enfants
- Pratiques de commercialisation responsable

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...



Passeport produit numérique

L'ESPR (Règlement européen sur l'éco-conception des produits durables) requiert un « **passeport numérique** » sous la forme d'un QR code informant les consommateurs sur l'impact environnemental de leur achat.

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- + Impacts positifs :**
 - Promotion de standards de beauté inclusifs et pluriels (ex : mannequins de toute taille et d'origine)
 - Mise en place de programme de sensibilisation pour une consommation responsable (ex : instruction pour étendre la durée de vie du produit, etc)
- Impacts négatifs :**
 - Promotion de standards de beauté pouvant affecter la santé d'un jeune public (maigreur)
 - Marketing abusif sur les plateformes de e-commerce menant à des phénomènes d'addiction pour le jeune public
 - Pratiques commerciales et promotionnelles poussant à la surconsommation (Black Friday, renouvellement rapide des collections, sentiment d'urgence à consommer...)
 - Pratique de la cheapflation appliquée au textile : réduction de la qualité du produit et augmentation du prix
 - Greenwashing

Matérialité financière

RISQUES

Juridiques

- Non-conformité aux réglementations sur la traçabilité et la transparence (affichage environnemental, loi AGECE), et amendes associées
- Poursuites en cas de litiges
- Nouvelles réglementations au sujet des pratiques marketing du secteur (not. greenwashing)

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque
- Risque de campagne de boycott, sit ins, etc

OPPORTUNITÉS

-

Détail des IROs : Accès aux produits et services



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

| | | | |
|--------------------------------|---|---|--------|
| Accès aux produits et services | 2 | 1 | Faible |
|--------------------------------|---|---|--------|

Sous-sous-thèmes associés :

- Accès aux produits et services
- Non-discrimination

* Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- + Impacts positifs :**
 - Promotion de standards de beauté inclusifs et pluriels (ex : mannequins de toute taille et d'origine)
 - Design inclusif (ex : produit adapté pour personnes en situation de handicap)
 - Accessibilité du site internet pour des personnes en situation de handicap (notamment déficience visuelle)
 - Accessibilité des points de vente physiques pour les personnes à mobilité réduite
- Impacts négatifs :**
 - Promotion de standards de beauté non-inclusifs, renforçant les stéréotypes, notamment raciaux
 - Proposition de tailles limitées (excluant par exemple les grandes tailles)

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Baisse des ventes du fait d'une plainte ou d'un scandale

Juridiques

- Emergence de nouvelles réglementations pour assurer la non-discrimination des consommateurs
- Risque de poursuites et de litiges en cas de vente de produits ou de représentations discriminatoires

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque

OPPORTUNITÉS

Économiques

- Elargissement de la clientèle de la marque

Détail des IROs : Protection de la vie privée



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

Protection de la vie
privée

1

2

Faible

Pas de sous-sous thème associé.

⚠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

Impacts négatifs :

- Fuite de données clients en cas de mauvaise gestion et protection de la donnée client
- Sursollicitation des clients (mailings, SMS...)

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Perte des données clients et commerciales ou mise en arrêt de la plateforme à la suite d'une cyberattaque
- Paiement de rançon ou d'assistance à la suite d'une cyberattaque, hameçonnage, déni de service, défiguration, vol de données

Juridiques

- Risque de non-conformité au règlement RGPD et d'exposition à des sanctions pénales et économiques
- Poursuites en cas de litiges

Réputationnels

- Perte de confiance de la clientèle

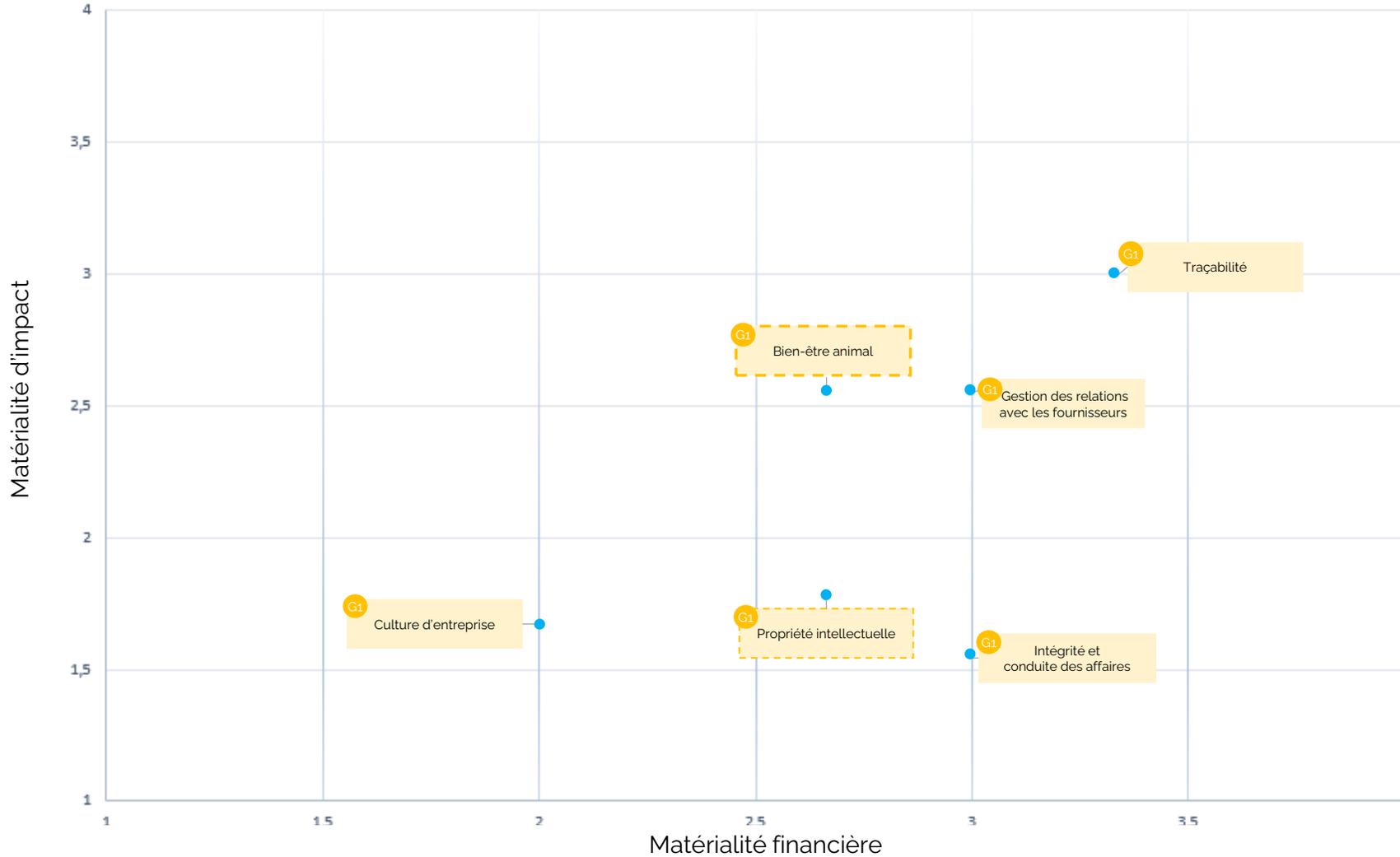
OPPORTUNITÉS

Gouvernance



Proposition de résultat de l'analyse de double matérialité pour une enseigne type du secteur TLC sur les sujets de gouvernance

Présentation simplifiée - voir slides suivants pour le détail d'exemples d'IROS matériels



Légende

ESRS G1 : Conduite des affaires

Enjeux avec un **niveau de divergence élevé**
 (Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...)

— G1 | CONDUITE DES AFFAIRES



G1 | CONDUITE DES AFFAIRES



DÉTAIL DES ENJEUX

Chaque sous-sous-thème a été décliné en exemple d'IRO potentiellement matériel pour réaliser la notation.. Des regroupements cohérents de sous-sous-thèmes ont été faits par souci de lisibilité, et ont été positionnés dans la matrice. Un niveau de divergence reflète les possibles variations des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

| Sous-sous thème | Définition | Notation* | | Regroupement | Notation* | | Niveau de divergence |
|---|---|-----------|------------|--|-----------|------------|----------------------|
| | | Impact | Financière | | Impact | Financière | |
| Traçabilité | La traçabilité est la capacité à suivre un produit tout au long de la chaîne, de l'approvisionnement en matière premières à la mise au rebut. | 3 | 3 | Traçabilité 🔍 voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Faible |
| Bien-être animal | Le bien-être des animaux est défini comme « l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que ses attentes. | 3 | 3 | Bien-être animal 🔍 voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Élevé |
| Gestion des relations avec les fournisseurs | A pour objectif de comprendre comment l'entreprise gère son processus d'approvisionnement, ce qui inclut un comportement correct vis-à-vis de ses fournisseurs. | 3 | 3 | Gestion des relations avec les fournisseurs 🔍 voir détail des IROs ici | 3 | 3 | Faible |
| Propriété intellectuelle | Domaine qui regroupe l'ensemble des moyens légaux pouvant être utilisés pour protéger une création intellectuelle. | 2 | 3 | Propriété intellectuelle 🔍 voir détail des IROs ici | 2 | 3 | Élevé |
| Culture d'entreprise | Manière dont l'entreprise établit, nourrit, promeut et évalue sa culture d'entreprise. | 2 | 2 | Culture d'entreprise 🔍 voir détail des IROs ici | 2 | 2 | Moyen |
| Protection des lanceurs d'alerte | Un lanceur d'alerte est une personne physique qui signale ou divulgue, sans contrepartie financière directe et de bonne foi, des informations portant sur un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de dissimulation d'une du droit et de la loi. | 1 | 2 | Intégrité et conduite des affaires 🔍 voir détail des IROs ici | 2 | 3 | Faible |
| Engagement politique / lobbying | Activités menées dans l'objectif d'influencer d'une politique ou d'une législation, ou les processus décisionnels de gouvernements, d'institutions, organes, bureaux ou agences de l'Union européenne ou d'organismes de normalisation. | 2 | 2 | | | | |
| Corruption - Prévention et détection | Abus de pouvoir à des fins privées, par des individus ou des organisations. Sont visées les pratiques telles que les paiements de facilitation, la fraude, l'extorsion, la collusion et le blanchiment d'argent. | 1 | 3 | | | | |

*arrondi à l'unité près

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- L'enjeu de la **traçabilité** apparaît comme un **enjeu incontournable** pour adresser la majorité des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Certains enjeux liés à la gouvernance **sont à considérer à l'aune du mix-matières** (comme le cuir pour le bien-être animal) et de la **gamme** (la propriété intellectuelle est par exemple particulièrement importante pour le secteur premium et luxe ou les vêtements techniques de sport)

Détail des IROs : Traçabilité



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

| | | | |
|-------------|---|---|--------|
| Traçabilité | 3 | 3 | Faible |
|-------------|---|---|--------|

Pas de sous-sous thème associé.

≠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

- + Impacts positifs :**
 - Maitrise des risques environnementaux et sociaux sur la chaîne de valeur
- Impacts négatifs :**
 - Manque de visibilité (et donc de maîtrise) sur les impacts le long de la chaîne de valeur

Matérialité financière

RISQUES

- Juridiques**
 - Manquement au devoir de vigilance
- Réputationnels**
 - Dégradation de l'image de marque

OPPORTUNITÉS

- Approvisionnement**
 - Optimisation de la chaîne d'approvisionnement et maitrise des risques
 - Renforcement de la relation avec les fournisseurs

Détail des IROs : Bien-être animal



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

| | | | |
|------------------|---|---|-------|
| Bien-être animal | 3 | 3 | Élevé |
|------------------|---|---|-------|

Pas de sous-sous thème associé.

≠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...
Niveau de divergence **élevé** : la notation est à moduler en fonction des matières premières employées (ex : pertinent pour les matières animales).

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS



Impacts négatifs :

- Pratique induisant des formes de souffrances animales lors de la production de matières premières d'origine animale (cuir, fourrure, laine, soie, cachemire, plumes etc).

Matérialité financière

RISQUES

Approvisionnement

- Détérioration de la qualité des matières (ex : cuir) en cas de non-respect du bien-être animal (griffures, blessures...)

Économiques

- Changement du comportement d'achat des consommateurs (ex : baisse de demande en cuir,...)
- Baisse des ventes résultant d'un boycott
- Perte de financements et/ou de valeur de l'entreprise à la suite d'une mauvaise notation ESG

Juridiques

- Renforcement réglementaire potentiel

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque à la suite de scandale ou de campagne

OPPORTUNITÉS

Bientraitance animale et qualité de la matière

Des **pratiques garantissant le bien-être animal** (manipulation plus respectueuse des animaux pendant le transport et processus d'abattage, limitation de l'entassement...) permettent **de conserver la qualité de la matière**, tout en rendant plus positive la perception du public à l'égard du secteur (Organisation mondiale de la santé animale, 2024).

Détail des IROs : Gestion des relations avec les fournisseurs



EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

| Regroupement | Notation | | Niveau de divergence* |
|---|----------|------------|-----------------------|
| | Impact | Financière | |
| Gestion des relations avec les fournisseurs | 3 | 3 | Faible |

Pas de sous-sous thème associé.

≠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

Matérialité d'impact

IMPACTS



Impacts négatifs :

- Absence de processus pour garantir un comportement correct vis-à-vis des fournisseurs, mettant en danger les fournisseurs d'un point de vue économique et endommageant les relations avec les fournisseurs (ex : retard de paiement, annulation de commandes...)

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Perte de fournisseurs clés et de savoir-faire en cas de dégradation des relations ou de défaillance du fournisseur
- Perte de financements et/ou de valeur de l'entreprise à la suite d'une mauvaise notation ESG

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque

OPPORTUNITÉS

-

Détail des IROs : Propriété intellectuelle



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

Propriété intellectuelle

2

3

Élevé

Pas de sous-sous thème associé.

≠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la notation peut varier en fonction des gammes de produits (ex : enjeu de la propriété intellectuelle particulièrement pertinent pour les équipements techniques et haut de gamme ; enjeu de la contrefaçon particulièrement pertinent pour les marques utilisant l'IA pour générer des modèles, susceptibles d'être poursuivies pour non-respect de la propriété intellectuelle).

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

Impacts négatifs :

- Violation de la propriété intellectuelle et plagiat, accentué notamment avec des outils d'IA pour copier des modèles existants chez d'autres marques
- Appropriation culturelle

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Perte de financement et/ou de valeur de l'entreprise à la suite d'une mauvaise notation ESG
- Plagiat des modèles de la marque par une marque tierce

Juridiques

- Poursuite ou litige liés à une accusation de violation de la propriété intellectuelle

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque à la suite des accusations d'appropriation culturelle ou de plagiat

OPPORTUNITÉS

-

Détail des IROs : Culture d'entreprise



Regroupement

Notation

Niveau de
divergence*

Impact

Financière

Culture d'entreprise

2

2

Moyen

Pas de sous-sous thème associé.

≠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision... Niveau de divergence **élevé** : la notation peut varier notamment en fonction de la culture de chaque entreprise et de l'importance qu'elle accorde à cet enjeu.

EXEMPLES D'IROs MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS

Impacts négatifs :

- Manque de communication claire à l'interne sur la culture d'entreprise et les valeurs éthiques partagées menant à des disparités importantes au sein de l'entreprise

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Incidents (ex : cas de harcèlement, burn out, absence de cohésion...) menant à un fort turnover et perte de talents

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque à la suite de scandale ou de campagne négative

OPPORTUNITÉS

-

Détail des IROs : Intégrité et conduite des affaires



Regroupement

Notation

Niveau de divergence*

Impact

Financière

Intégrité et conduite
des affaires

2

3

Faible

Sous-sous-thèmes associés :

- Protection des lanceurs d'alerte
- Engagement politique / lobbying
- Corruption - Prévention et détection

≠ * Possible variation des scores de matérialité d'une marque à l'autre en fonction de leur modèle économique, mix matières, localisation des activités de production et des opérations propres, vision...

EXEMPLES D'IROS MATÉRIELS IDENTIFIÉS

(Liste non-exhaustive)

Matérialité d'impact

IMPACTS



Impacts positifs :

- Lobbying environnemental ou social pour faire progresser les réglementations environnementales et sociales



Impacts négatifs :

- Actions de lobbying pour ralentir des réglementations sociales ou environnementales ambitieuses
- Divulgation d'éléments confidentiels permettant d'identifier les lanceurs d'alerte
- Cas de corruption dans la chaîne d'approvisionnement ou dans les activités propres de l'entreprise

Matérialité financière

RISQUES

Économiques

- Turnover important du fait d'incidents éthiques
- Perte de financement et/ou de valeur de l'entreprise à la suite d'une mauvaise notation ESG

Juridiques

- Non-conformité avec les réglementations sur le droit des lanceurs d'alerte et amende associée

Réputationnels

- Dégradation de l'image de marque à la suite de scandale ou de campagne négative
- Perte de confiance des parties prenantes

OPPORTUNITÉS

-



Note méthodologique

05

Méthodologie d'évaluation

Matérialité d'impact : définitions et critères

Les ESRS imposent des critères d'évaluation mais laissent chaque entreprise définir sa propre échelle d'évaluation pour mesurer l'atteinte de ces critères. Dans le cadre des travaux sectoriels, pour la matérialité d'impact, le critère d'ampleur a été précisé pour être pertinent sur les 3 volets E, S et G. (Voir page 87)

« Une question de durabilité est importante du point de vue de l'incidence [l'impact] lorsqu'elle a trait aux incidences **positives ou négatives, réelles ou potentielles**, de l'entreprise sur la population ou l'environnement à **court, moyen ou long terme**. Les incidences comprennent celles liées aux **activités propres de l'entreprise et à sa chaîne de valeur en amont et en aval**, y compris par l'intermédiaire de ses produits et services, ainsi que de ses relations d'affaires. » (ESRS 1, section 3.4, §43.)

CRITÈRES

PROPOSITION D'ÉCHELLE

GRAVITÉ



Ampleur La gravité de l'incidence négative ou l'effet bénéfique de l'incidence positive sur la population ou l'environnement
 Voir exemple [ici](#)
 « L'activité d'une marque du secteur TLC a un impact... Mineur/modéré/significatif/très significatif »



Etendue La mesure dans laquelle les incidences négatives ou positives sont répandues.
 « L'impact d'une marque du secteur TLC a une portée... Restreinte/modérée/étendue/généralisée »



Caractère irrémédiable – si impact négatif
 La question de savoir si les incidences négatives peuvent être réparées, et dans quelle mesure, par exemple en rétablissant l'environnement ou les personnes touchées dans leur situation antérieure.
 « La réparation de l'impact par l'entreprise ou la société est... Facile/modérée/difficile/impossible »



Probabilité – si impact potentiel
 « La survenue de cet impact pour une marque du secteur TLC est... Peu probable/possible/probable/très probable »

1

2

3

4

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>Mineur : Atteintes à l'environnement et la société de faible gravité/bénéfice. Sujets éthiques mineurs.</p> | <p>Modéré : Atteintes à l'environnement et la société de moyenne gravité/bénéfice. Pratiques éthiques questionnables.</p> | <p>Significatif : Atteintes à l'environnement et la société d'importante gravité/bénéfice. Sujets éthiques majeurs.</p> | <p>Très significatif : Atteintes à l'environnement et la société de très importante gravité/bénéfice. Violation des règles éthiques établies.</p> |
| <p>Restreinte : Locale, pas de conséquence en dehors du lieu de réalisation de l'impact / < de 10% des parties prenantes sont touchées.</p> | <p>Modérée : Nationale / entre 10 et 20% des parties prenantes sont touchées.</p> | <p>Etendue : Continentale / Entre 20 et 50% des parties prenantes sont touchées.</p> | <p>Généralisée : Mondiale / > de 50% des parties prenantes sont touchées.</p> |
| <p>Facile : Remédiation rapide et peu coûteuse.</p> | <p>Modérée : Remédiation avec temps et coûts.</p> | <p>Difficile : Remédiation très coûteuse et de long terme.</p> | <p>Impossible : Impact irréversible.</p> |
| <p>Peu probable : Peu de chance de se produire à horizon 10 ans.</p> | <p>Possible : Susceptible de se produire une fois à horizon 10 ans.</p> | <p>Probable : Susceptible de se produire une fois à horizon 5 ans.</p> | <p>Très probable : Susceptible de se produire plusieurs fois à horizon 5 ans.</p> |

Chacune des trois caractéristiques (ampleur, étendue et caractère irrémédiable) peut rendre un impact négatif grave. Dans le cas d'un impact négatif potentiel sur les droits de l'homme, c'est la gravité de l'impact qui prime.

Matérialité d'impact : zoom sur l'échelle d'ampleur

PROPOSITION D'ÉCHELLE



Ampleur

La gravité de l'incidence négative ou l'effet bénéfique de l'incidence positive sur la population ou l'environnement

« L'activité d'une marque du secteur TLC a un impact...mineur/modéré/significatif/ très significatif »

1

2

3

4

Mineur: Atteintes à l'environnement et la société de faible gravité/bénéfice. Sujets éthiques mineurs.

Modéré: Atteintes à l'environnement et la société de moyenne gravité/bénéfice. Pratiques éthiques questionnables.

Significatif : Atteintes à l'environnement et la société d'importante gravité/bénéfice. Sujets éthiques majeurs.

Très significatif : Atteintes à l'environnement et la société de très importante gravité/bénéfice. Violation des règles éthiques établies.

| | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|--|---|---|---|
| Exemples sur les enjeux environnementaux (impacts négatifs) | <ul style="list-style-type: none"> Impact faible sur les écosystèmes Utilisation de ressources, sans risque d'épuisement <p><i>Ex : Utilisation de produits issus de la biodiversité (ex : coton, laine...)</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Dommages/ bénéfiques avérés sur les écosystèmes affectant leur capacité à se régénérer Utilisation modérée de ressources à risque d'épuisement <p><i>Ex : Utilisation de carburant fossiles pour le transport, Introduction d'espèces exotiques envahissantes, Artificialisation et imperméabilisation des sols</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Dommages / bénéfiques importants sur les écosystèmes menaçant leur résilience Utilisation importante de ressources à risque d'épuisement <p><i>Ex : Consommation d'eau en phase de production des matières, Décharge textile à ciel ouvert dans des pays en développement</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Détérioration critique et disparition de certains écosystèmes Epuisement massif et rapide des ressources non-renouvelables menant à des problèmes d'accessibilité <p><i>Ex : Déforestation massive, Rejets de produits chimiques lors de la teinture, Rejet de microfibres dans les océans</i></p> |
| Exemples sur les enjeux sociaux (impacts négatifs) | <ul style="list-style-type: none"> Faible impact sur la santé humaine Atteinte mineure aux conditions de vie <p><i>Ex : Dépassement raisonnable des horaires de travail, brèche mineure de confidentialité de données personnelles</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Troubles physiques et psychologiques sur l'humain à moyen terme Précarisation des personnes Atteinte à la dignité de la personne <p><i>Ex : Accidents du travail avec arrêt de travail, discriminations, inégalités salariales et de traitement, contrats précaires, harcèlement, absentéisme et démissions, pénibilité des conditions de travail</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Menaces avérées pour la santé humaine Blessures importantes et troubles psychologiques majeurs sur le long terme Entraves aux libertés fondamentales <p><i>Ex : Invalidités permanentes, dépressions et burn-out, atteinte à la liberté d'association, non-respect du salaire minimum</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Mise en péril de la vie humaine Atteintes aux droits humains fondamentaux <p><i>Ex : Travail forcé et infantile, décès des employés, travailleurs ou consommateurs</i></p> |
| Exemples sur les enjeux de gouvernance (impacts négatifs) | <ul style="list-style-type: none"> Impact éthique mineur d'un point de vue des parties prenantes <p><i>Ex : Culture d'entreprise bienveillante</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Impact éthique modéré d'un point de vue des parties prenantes <p><i>Ex : Actions de lobbying pour ralentir les mesures environnementales / sociales</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Impact éthique significatif d'un point de vue des parties prenantes <p><i>Ex : Non-respect du bien-être animal</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> Impact éthique très significatif d'un point de vue des parties prenantes <p><i>Ex : Non-protection des lanceurs d'alerte, corruption</i></p> |

Matérialité financière : définition et critères

Les ESRS imposent des critères d'évaluation mais laissent chaque entreprise définir sa propre échelle d'évaluation à l'intérieur de ces critères.



« Une question de durabilité est importante du point de vue financier si elle produit des **incidences financières importantes** sur l'entreprise, ou si l'on peut raisonnablement **s'attendre à ce qu'elle en produise**. [...] Elle examine dans quelle mesure les risques et opportunités contribuent aux incidences financières à **court, moyen et long terme** » (ESRS 1, section 3.5, §49)

CRITÈRES

PROPOSITION D'ÉCHELLE

1

2

3

4



Ampleur

La gravité du risque ou l'effet bénéfique de l'opportunité sur l'entreprise

Types de risques et opportunités à analyser :

- Réglementaires
- Economiques
- D'approvisionnement
- Réputationnels

« Les risques et opportunités pour marque du secteur TLC ont une incidence financière... Mineure/modérée/forte/majeure »

Mineure : Touche une part minime des activités ou filières, engendre des coûts ou une baisse/hausse de CA limités.

Modérée : Touche une part importante des activités ou filières, impacte la santé économique de l'entreprise à moyen terme.

Forte : Touche une part importante des activités ou filières, impacte la santé économique de l'entreprise à long terme

Majeure : Présent sur toutes les activités ou filières de la marque, met en péril la survie de l'entreprise qui ne peut absorber les coûts et l'impact sur le CA / mène à des bénéfices majeurs pour l'entreprise.



Probabilité

« La survenue de ces risques et opportunités pour une marque du secteur TLC est... Rare/Possible/probable/très probable »

Rare : Peu de chance de se produire à horizon 10 ans

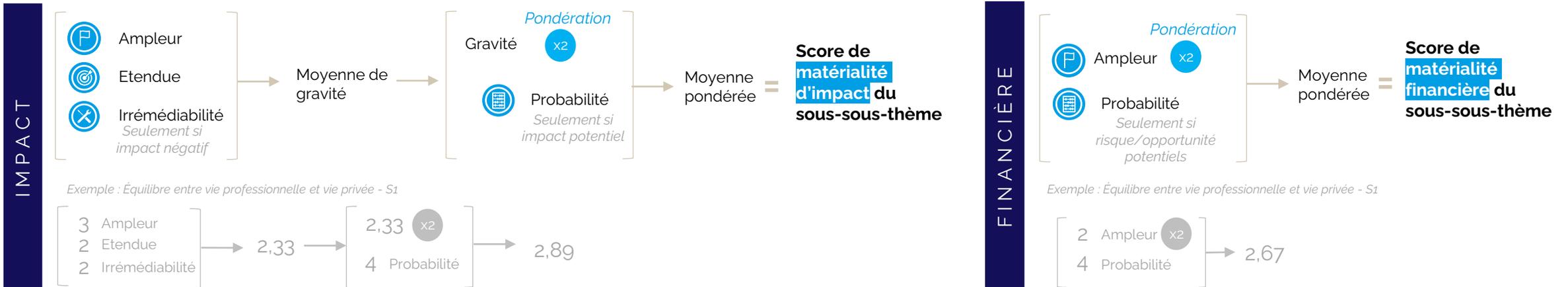
Possible : Susceptible de se produire une fois à horizon 10 ans

Probable : Susceptible de se produire une fois à horizon 5 ans

Très probable : Susceptible de se produire plusieurs fois à horizon 5 ans

Méthodologie de calcul de la matérialité

Dans le cadre de l'analyse sectorielle TLC, la méthode de calcul retenue repose sur une moyenne des critères de gravité pour évaluer la matérialité d'impact. D'autres approches sont possibles, notamment une méthode qui viserait à retenir le score le plus élevé des trois critères. Quelle que soit la méthode privilégiée, il convient de réaliser une analyse qualitative des résultats pour garantir la pertinence du score final. Pour les IROS liés aux droits humains, la probabilité sur la matérialité d'impact ne doit pas être considérée (conformément à la norme). Dans le cadre de l'analyse de double matérialité sectorielle, les IROS liés aux droits humains sont ceux listés sous l'enjeu « 21. Droits Humains ».



LE CAS DES REGROUPEMENTS

Quand des regroupements de sous-sous-thèmes ont été effectués par souci de lisibilité, ce sont les notes maximales de matérialité d'impact et de matérialité financière qui ont été retenues.

Score de matérialité du regroupement =

Impact : **MAX** (enjeu 1 ; enjeu 2)
Financière : **MAX** (enjeu 1 ; enjeu 2)

HORIZONS TEMPORELS

Ainsi, les IROs et leur matérialité sont à considérer aussi bien sur le court, moyen et long terme, à partir d'une période de référence à définir.

Une échelle de temps pour le secteur TLC a été proposée :

- **Court terme** (=période de référence) : 1 an
- **Moyen terme** : de 1 à 5 ans
- **Long terme** : > 5 ans

«Lorsqu'elle prépare sa déclaration relative à la durabilité, l'entreprise adopte les **intervalles de temps suivants** à compter de la fin de la période de référence :

(a) **court terme** : la période choisie par l'entreprise comme période de référence dans ses états financiers

(b) **moyen terme**: jusqu'à cinq ans à compter de la fin de la période de référence

(c) **long terme**: plus de cinq ans.

(ESRS 1, Section 6.4, §77)

NIVEAU DE DIVERGENCE

Un niveau de divergence accompagne chaque regroupement de sous-sous-thèmes et sa notation. Celui-ci met en valeur les sujets dont le niveau de matérialité est susceptible de varier le plus selon la marque (modèle économique, mix matières, produits, localisation des activités de production ou de distribution, vision...).

Ces divergences ont été recueillies lors de la consultation de parties prenantes et du Comité de Pilotage.

Consultation des parties prenantes externes

La consultation de parties prenantes

Une fois la méthodologie d'évaluation définie, et un premier travail d'évaluation fait, une sélection de parties prenantes externes a été consultée pour garantir la robustesse de l'analyse.

PRINCIPES

Bien que non-obligatoire, **la consultation de parties prenantes est fondamentale pour l'exercice de la double matérialité**. Elle permet d'embarquer son écosystème le rendant contributeur de la transformation de l'entreprise et enrichit l'analyse en intégrant des avis pluriels. Dans le cas de la double matérialité sectorielle, l'intérêt de la consultation réside également dans **la mutualisation des prises de contact**, et permet aux entreprises **de s'assurer de la prise en compte des parties prenantes** dans les résultats de l'analyse de double matérialité.

« **L'entreprise peut collaborer avec les parties intéressées touchées ou leurs représentants** (par exemple, les salariés ou les syndicats), de même qu'avec les utilisateurs des informations en matière de durabilité et autres experts, **pour recueillir des avis ou des retours sur ses conclusions concernant les incidences, risques et opportunités importants.** »
(ESRS 1, Appendice A, AR8)

APPROCHE

Pour l'analyse de double matérialité sectorielle la consultation a été organisée en deux volets :

Revue de la matérialité d'impact
via des **entretiens parties prenantes externes**

Revue de la matérialité financière
via des **entretiens marques et acteurs financiers externes**

Durant des **entretiens** de 30 min à 1h, les parties prenantes ont été consultées sur leurs **sujets d'expertise** (ex : économie circulaire, chaîne de valeur...). Une **première évaluation** leur a été présentée afin de recueillir les réactions. Elles ont été interrogées sur :

- La **nature des enjeux** ciblés
- **L'évaluation de la matérialité** d'impact ou financière

SÉLECTION DES PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes à consulter ont été sélectionnées sur les critères suivants :

- **Représentativité des typologies** de parties prenantes
- Couverture **des ESRS les plus critiques** pour le secteur et/ou les moins couverts par des éléments bibliographiques
- **Panel français et international**
- Prise en compte de l'avis de parties prenantes ayant des points de vue potentiellement **divergents**, afin de refléter les attentes réelles

Les parties prenantes ayant participé à la consultation de l'analyse de double matérialité pour le secteur TLC sont les suivantes :

Matérialité d'impact :

- France Nature Environnement
- Les Amis de la Terre
- Max Havelaar
- Refashion
- Stanley Stella (fournisseur)
- The Good Goods
- Triton Textile (fournisseur)
- Acteur public
- Expert mobilisé sur les travaux sectoriels de l'EFRAG

Matérialité financière :

- Crédit Agricole
- Expérience Capital
- Groupama
- Groupe ERAM
- KIABI



Annexes

06

Détails sur les **enjeux ESG** **non retenus**

Certains sous-sous-thèmes n'ont pas été retenus par rapport au cadre de référence

Le travail sur la pertinence des sous-sous-thèmes proposés par la norme a permis **d'écarter certaines thématiques**, du fait de redondances par rapport à d'autres enjeux, ou de non-applicabilité au secteur.

| ESRS | SUJET | JUSTIFICATION |
|--|---|--|
| E2 - Pollution | <ul style="list-style-type: none"> Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires | Regroupement avec « Pollution de l'air » « Pollution de l'eau » et « Pollution des sols » (E3) |
| E3 – Ressources hydriques et marines | <ul style="list-style-type: none"> Prélèvements d'eau | Regroupement avec « Consommations d'eau » (E3) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Évacuation de l'eau Rejet d'eau Rejet d'eau dans les océans | Regroupement avec « Pollution de l'eau » (E2) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Extraction et utilisation des ressources marines | Non-applicable au secteur TLC |
| E4 – Biodiversité et écosystèmes | <ul style="list-style-type: none"> Exploitation directe | Regroupement avec « Espèces exotiques envahissantes » (E4) et « Bien-être animal » (G1) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Taille des populations | Regroupement avec « Risque d'extinction mondiale de l'espèce » (E4) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Désertification | Regroupement avec « Dégradation des sols » (E4) et « Consommations d'eau » (E3) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Impacts et dépendances vis-à-vis des services écosystémiques | Cet enjeu est reflété dans les « impacts » et « risques » de chaque enjeu biodiversité. |
| S1 - Main d'œuvre propre | <ul style="list-style-type: none"> Liberté d'association Négociation collective | Regroupement avec « Dialogue social » (S1) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Emploi et inclusion des personnes handicapées | Regroupement avec l'enjeu "Diversité et inclusion - S1" |
| | <ul style="list-style-type: none"> Logement adéquate | Cet enjeu est indirectement adressé à travers l'enjeu « Salaire décent » - S1 |
| | <ul style="list-style-type: none"> Travail des enfants Travail forcé | Ces enjeux sont plus matériels pour les travailleurs de la chaîne de valeur. |
| | | |
| S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur | <ul style="list-style-type: none"> Liberté d'association Négociation collective | Regroupement avec « Dialogue social » (S2) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Emploi et inclusion des personnes handicapées | Regroupement avec l'enjeu "Diversité et inclusion – S2" |
| | <ul style="list-style-type: none"> Eau et assainissement | Cet enjeu est indirectement adressé à travers l'enjeu « Salaire décent » ou « Santé et sécurité » |
| S3 – Communautés affectées | <ul style="list-style-type: none"> Incidences sur les défenseurs des droits de l'Homme | Regroupement avec « Liberté d'expression » (S3) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Logement adéquat Alimentation adéquate | Ces enjeux sont indirectement adressés à travers les enjeux « incidences liées aux terres » et « incidences liées à la sécurité » (S3) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Autodétermination | Regroupement avec « Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause » (S3) |
| S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux | <ul style="list-style-type: none"> Sécurité de la personne | Regroupement avec « Santé et sécurité » (S4) |
| | <ul style="list-style-type: none"> Liberté d'expression | Cet enjeu paraît non-pertinent au vu du secteur |
| G1 - Gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> Corruption – Incidents/ Cas | Regroupement avec « Corruption – Préventions et détections, y compris les formations » (G1) |

Panorama réglementaire

Panorama réglementaire (1/4)

| LOI/ RÈGLEMENT | DESCRIPTION | E1 | E2 | E3 | E4 | E5 | S1 | S2 | S3 | S4 | G1 | ENTRÉE EN VIGUEUR | PÉRIMÈTRE D'APPLICATION | SANCTIONS APPLICABLES |
|--|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|--|--|---|
|  EU Green Claims directive | <p>Précise les principes de communication environnementale à suivre, et encadre les labels environnementaux (ex : critères de transparence). L'objectif est de valoriser les efforts des entreprises, et mettre à disposition des consommateurs une information fiable, comparable et vérifiable afin de faire des choix de consommation éclairés.</p> | x | x | x | x | x | | | | | | En attente de la seconde lecture au Parlement. | <p>Toute communication commerciale comprenant des allégations environnementales explicites à destination du consommateur situé sur le territoire de l'Union, ce qui inclut les communications d'importateurs de pays tiers à destination du consommateur européen.</p> | <p>Les sanctions seront définies par chaque Etat membre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amende privant les responsables des avantages économiques tirés de l'infraction ; montant minimal de 4% du chiffre d'affaires annuel • Confiscation des revenus tirés d'une transaction portant sur les produits concernés • Exclusion des marchés publics jusqu'à 12 mois. |

Panorama réglementaire (2/4)

| LOI/ RÈGLEMENT | DESCRIPTION | E1 | E2 | E3 | E4 | E5 | S1 | S2 | S3 | S4 | G1 | ENTRÉE EN VIGUEUR | PÉRIMÈTRE D'APPLICATION | SANCTIONS APPLICABLES |
|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----------------------|----------------------------|--|
|  Loi Climat & Résilience | Interdiction du greenwashing. Prévoit l'affichage environnemental dans le secteur textile | X | X | X | X | X | | | X | X | X | Août 2021 | Toutes les entreprises | <ul style="list-style-type: none"> • Délit de mise en danger de l'environnement. Le fait d'avoir exposé l'environnement à un risque de dégradation durable de la faune, de la flore ou de l'eau en violant une obligation de sécurité ou de prudence : 3 ans de prison et 250 000€ d'amende • Délit général de pollution des milieux et délit d'écocide pour les cas les plus graves. Peine maximale de 10 ans de prison et 4,5M€ d'amende (22,5M€ pour les personnes morales), voire une amende allant jusqu'à dix fois le bénéfice obtenu par l'auteur du dommage commis à l'environnement. Pollution des eaux 1M€ et dépôts sauvages de déchets 150 000€ => 4,5M€ si qualifié d'écocide (volontaire) Affichage environnemental 15 000€ Fiche QCE 15 000€ Fiche synthétique impact environnemental 100 000€ si affichage environnemental obligatoire Déclaration publicité sur plateforme (+100 000€ annuel + affichage obligatoire) 30 000€ Communication sur la mise au rebut qui ne contient pas d'incitation au recyclage ou réutilisation 15 000€ • Greenwashing Neutre en carbone ou équivalent : amende de 20 000€ pour une personne physique et de 100 000€ pour une PM, pouvant aller jusqu'à la totalité des dépenses consacrées à l'opération illégale Si pratique commerciale trompeuse : emprisonnement de 2 ans et amende de 300 000€ et jusqu'à 10% du chiffre d'affaires annuel ou 50% des dépenses engagées pour la publicité ou la pratique constituant ce délit. Taux porté à 80% dans le cas des pratiques trompeuses sur les caractéristiques essentielles du bien ou sur la portée des engagements. |

Panorama réglementaire (3/4)

| LOI/ RÈGLEMENT | DESCRIPTION | E1 | E2 | E3 | E4 | E5 | S1 | S2 | S3 | S4 | G1 | ENTRÉE EN VIGUEUR | PÉRIMÈTRE D'APPLICATION | SANCTIONS APPLICABLES | |
|---|--|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----------------------|--|-----------------------------|---|
|  Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (REACH) | <p>Règlement visant à mieux protéger les personnes et l'environnement contre les substances chimiques dangereuses.</p> <p>REACH met en place un système unique d'enregistrement (Registration), d'évaluation (Evaluation) et d'autorisation (Autorisation) des substances chimiques (Chemicals)</p> | | x | x | x | | | | | | | | <p>Toutes les entreprises de l'Espace Économique Européen (EEE = Union européenne + Norvège + Islande + Lichtenstein) qui fabriquent, importent, distribuent ou utilisent des substances chimiques dans leur activité.</p> | <p>En cours de révision</p> | <p>Deux types de sanctions : pénales et administratives peuvent être appliquées simultanément.</p> <p>> Des sanctions pénales (amendes et emprisonnement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ex. Fabriquer ou importer sans enregistrement : deux ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende • Trois mois d'emprisonnement et 20 000€ d'amende : <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas fournir au destinataire une fiche de données de sécurité • Pour le fabricant ou l'importateur, ne pas avoir communiqué à l'Agence européenne des produits chimiques les informations prévues <p>> Des sanctions administratives :</p> <p>En l'absence de mise en conformité après mise en demeure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amende de 15 000€ et une astreinte journalière de 1 500€, • L'interdiction de l'importation, la fabrication ou la mise sur le marché de substances, de préparations et d'articles. • En cas d'urgence (risques sanitaires ou environnementaux), interdiction ou retrait de la mise sur le marché des substances, mélanges, articles, produits ou équipements sans mise en demeure. • Injonction faite au fabricant ou à l'importateur des substances, mélanges, articles, produits ou équipements fabriqués en méconnaissance du règlement d'assurer leur élimination. • Obligation pour le fabricant, importateur, ou l'utilisateur de consigner une somme correspondant au montant de l'établissement des données, tests et études à réaliser avant une date qu'elle détermine pour enregistrer, faire une demande d'autorisation ou pour élaborer un rapport sur la sécurité chimique. |

Panorama réglementaire (4/4)

| LOI/ RÈGLEMENT | DESCRIPTION | E1 | E2 | E3 | E4 | E5 | S1 | S2 | S3 | S4 | G1 | ENTRÉE EN VIGUEUR | PÉRIMÈTRE D'APPLICATION | SANCTIONS APPLICABLES |
|---|--|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|--|---|--|
|  Regulation on deforestation-free products (EUDR) | Interdit la mise sur le marché ou l'exportation depuis le marché européen de produits ayant contribué à la déforestation ou à la dégradation des forêts. | | | | X | | | | | | | 29 juin 2023 Délais d'application : 30 juin 2025 pour les TPE/PME 30 décembre 2024 pour les autres | Produits et produits dérivés listés à l'annexe 1 du Règlement dont le caoutchouc, le cuir, etc. | Au moins 4 % du chiffre d'affaires annuel des opérateurs dans l'UE et exclusion temporaire des procédures de passation des marchés publics et/ou de l'accès aux financements publics Les sanctions en cas de non-conformité peuvent inclure : <ul style="list-style-type: none"> • le rappel puis la confiscation des produits, • la confiscation des revenus liés au produit, • l'interdiction de mise en marché de produits contenant le même produit de base. |
|  Packaging and Packaging waste directive (PPWD) | Harmonise les mesures nationales relatives aux emballages et à la gestion des déchets d'emballages (fabrication, composition, réutilisation, valorisation). couvre l'intégralité du cycle de vie des emballages afin d'encourager leur réduction, leur réutilisation et leur recyclage) | | | | X | X | | | | | | En attente de l'avis du Conseil européen (Q4 2024) Mise en œuvre par les Etats membres : été 2026 | Tous les emballages et déchets d'emballages | Déterminées par les Etats membres Sont effectives, proportionnées et dissuasives. Le non-respect des exigences est sanctionné par une amende administrative . |

Ressources et outils disponibles

En complément de ce support, une base détaillée excel mise à disposition des adhérents



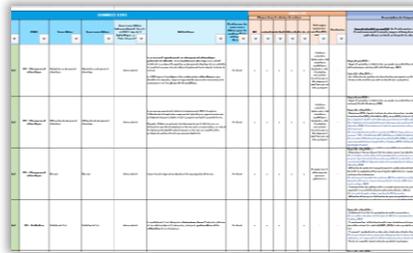
L'ensemble des analyses sont consolidées dans un fichier Excel de travail à destination des membres de l'Alliance du Commerce. Celui-ci se compose de plusieurs onglets.

Aperçu



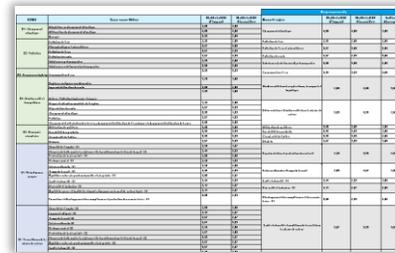
Onglet #1
**MANUEL
D'UTILISATION**

Présentation générale
du fichier



Onglet #2
BASE D'IRO

Définitions des enjeux
étudiés, notation des
IRO, etc...
Zoom page 102



Onglet #3
REGROUPEMENTS

Présentation des
regroupements des
sous-sous thèmes



Onglet #4
MATRICE

Résultat visuel de
l'analyse de double
matérialité



Onglet #5
DATAPPOINTS

Lien vers une liste
détaillée des
datapoints à fournir de
l'EFRAG

Ressources bibliographiques étudiées pour l'établissement de la double matérialité TLC

Différents documents ont été utilisés pour constituer la bibliographie nécessaire au détail des IROs. Parmi les documents utilisés :

ÉTUDES

- ADEME, La mode sans dessus-dessous - Agence de la transition écologique, 2018
- ADEME, Le revers de mon look, 2022
- Apparel Impact Institute (AII), Unlocking-The-Trillion-Dollar-Fashion-Decarbonisation-Opportunity-Fashion-for-Good, 2021
- A Plastic Planet et al., Filtration as an effective and near-term solution to reduce the release of microplastics in the environment, 2024
- Assemblée Nationale, Proposition de loi, 2024
- Apparel Impact Institute Aii & WRI | Roadmap to Net Zero. 2021 [Working Paper ... - CFDA_, 2021
- Alliance du Commerce, Guide pratique : comment décarboner son commerce - Alliance du Commerce, 2021
- Carbone 4, Net Zero Initiative for Apparel and Footwear_Publication_Guidance on ..., 2023
- Clear Fashion, L'industrie de la mode & la pollution de l'eau, 2021
- CNC, Dossier économique 2022
- Commission européenne, Latest Trend Keeps Clothes Out of Landfill, 2021
- Earthsight, Press release: European retail giants linked to dirty Brazilian cotton ...2024
- EEA, Textile and the Environment: the role of designs in Europe circular economy, 2022
- EEA, Microplastics from textiles: towards a circular economy for textiles in ..., 2022
- En mode climat, Proposition En mode Climat par rapport au score environnemental, 2024
- Fédération de la mode circulaire, Etat des lieux & perspectives du marché de la mode circulaire en France, 2023
- Fashion Transparency Index, Fashion Revolution, 2023
- Fondation Ellen MacArthur, A New Textiles Economy: Redesigning fashion's future, 2017
- Greenpeace, Fashion-at-the-Crossroads, 2017
- IFM, Nouveaux business models mode et luxe - Institut Français de la Mode, 2018
- McKinsey & Company, State of Diversity, Equity and Inclusion in Fashion, 2021
- McKinsey & Company, The State of Fashion 2024 report | McKinsey, 2024
- McKinsey & Company, Scaling investments in plastics circularity | McKinsey, 2021
- McKinsey & Company, Fashion on Climate, 2020
- ONU, Rapport sur le travail infantile, 2021
- OXFAM, Fast Fashion Impacts : alternatives et moyens d'agir, 2022
- Parlement européen, Environmental impact of the textile and clothing industry, 2019
- Parlement européen, Production et déchets textiles : les impacts sur l'environnement (infographies), 2024
- UNEP, Sustainability and circularity in the textile value chain, 2023
- We count x UIT x entreprises du textile, Guide de décarbonation Textile et Habillement, 2023
- UNFCCC, Fashion Industry Charter for climate action, 2023
- Quantis, Measuring Fashion, 2018
- Re_Fashion, Où en est l'industrialisation du recyclage des textiles en France ? - Assises des Déchets, 2023
- Re_Fashion, Rapport d'activité 2022 - Re_fashion, 2022
- Résilience, La relocalisation de l'industrie textile en France : tendances et chiffres clés (1er réseau textile inclusif français, 2023
- Textile Exchange, Preferred Fiber & Materials Market Report, 2022
- ThredUp, 2021 Fashion Resale Market and Trend Report | thredUP, 2021
- WRI, By the Numbers: The Economic, Social and Environmental Impacts of "Fast Fashion", 2019
- WWF, Rapport du WWF sur l'industrie de l'habillement et des textiles, 2017
- Yougov, Rapport européen sur l'industrie de la mode en 2021, 2021

CAMPAGNES & ARTICLES

- Amis de la Terre, Textile : pour en découdre avec la surproduction, 2023
- Clean Clothes Campaign, Labour on a shoestring, 2016,
- Clean Clothes Campaign, Country profile Turkey, 2022
- Emmaus International, Les plus vulnérables sont en première ligne face au changement climatique, 2023.
- European citizen initiatives, Good clothes, fair wage
- FashionRoundtable, Fashion Month: Gender, Inclusion and Sustainability, 2021
- Greenpeace, DETOX : après quatre ans de campagne, où en sont les marques
- Notre environnement, Transport routier et pollution de l'air : parvient-on à réduire les émissions ? 2023
- National Geographic, Disparition de la mer d'Aral : les causes d'un désastre écologique, 2017
- Novethic, Ultra fast-fashion : Shein et Temu passent en "mode avion" et mettent ... 2024
- Novethic, La hausse des températures pourrait être responsable de la "pire crise ..., 2024
- Novethic, Hugo Boss, Decathlon, Zara... une quarantaine de marques accusées de continuer à profiter du travail forcé des Ouïghour, 2023
- Oxfam, What She Makes | Oxfam Australia, 2017 ; Oxfam, L'impact de la mode, 2020
- Pacte pour le Climat, Les plantations d'hévéas entraînent la perte de forêts tropicales et le déclin de la biodiversité, 2023
- Pay Your Workers - Respect Labour Rights - Clean Clothes Campaign.
- Re_Fashion, PLASTIQUES, TEXTILES, MÉTAUX : LE RECYCLAGE PROGRESSE EN FRANCE AU ..., 2023
- WECF, L'Exploitation de la main d'œuvre dans les usines textiles, 2020

RAPPORT DE DURABILITÉ

- Decathlon, Analyse de matérialité, 2022
- Inditex, Statement of Non Financial Information, 2023
- H&M, Sustainability Disclosure, 2023

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES SECTORIELLES :



Ce rapport de l'UNEP découpe les impacts E, Set G le long de la chaîne de valeur.



Cette étude de Quantis présente les impacts carbone du secteur TLC par étape de la chaîne de valeur.

Glossaire

CSRD/ESRS

Glossaire CSRD / ESRS (1/2)



Activités propres

Dans le cadre de ce travail, les activités propres considérées pour une enseigne du secteur TLC sont principalement des activités de design et de commercialisation, relevant par exemple de l'analyse des tendances, tests qualité, contractualisation et commandes auprès des fournisseurs, marketing et publicité, stockage des produits, livraisons, ventes e-commerce/ boutique, emballages, gestions des retours et invendus, etc....

Disclosure Requirements (Exigences de publication) et Datapoints (Points de données)

« Les ESRS structurent les informations à publier au titre des exigences de publication. Chaque exigence de publication consiste en un ou plusieurs points de données distincts. Le terme «point de données» peut également désigner un sous-élément descriptif d'une exigence de publication. » ([ESRS 1](#), section 1.3., §16)

Par exemple dans l'ESRS E1 (Changement climatique) il y a 9 DR (E1-1 Plan de transition climatique, E1-2 Politiques, E1-3 Actions & ressources, etc.). Le premier DR est relatif au plan de transition climatique. Dans ce cadre, plusieurs informations (datapoints) sont à fournir pour répondre à l'exigence de publication.

Double matérialité

« La double importance [= double matérialité] comporte deux dimensions : l'importance du point de vue de l'incidence [=de l'impact] et l'importance du point de vue financier. [...] Une question de durabilité est «importante» [=matérielle] lorsqu'elle répond aux critères correspondant à l'importance du point de vue de l'incidence [...], à l'importance du point de vue financier [...], ou aux deux à la fois.» ([ESRS 1](#), section 3.2., §28 et section 3.3., §37)

ESRS

Les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards, ou Normes européennes d'information en matière de durabilité en français) encadrent la réalisation de reporting de durabilité en précisant les informations qu'une entreprise doit publier en matière de durabilité.

« Les ESRS spécifient les informations qu'une entreprise publie sur ses incidences, risques et opportunités importants en ce qui concerne les questions de durabilité dans les domaines environnemental, social et de la gouvernance. » ([ESRS 1](#), §2)

« Les ESRS constituent avant tout un outil de pilotage de la trajectoire des entreprises vers des stratégies et modèles d'affaires durables, avant d'être un instrument de transparence. Les ESRS imposent des obligations en matière de transparence, mais elles ne prescrivent aucune obligation en matière de comportement. Lorsqu'une information est exigée concernant les politiques, les actions et les cibles liés aux enjeux de durabilité, l'entreprise doit publier ce qu'elle fait ou a l'intention de faire dans ce domaine conformément aux ESRS, mais elle a également la possibilité de déclarer qu'elle n'en a pas adopté. Les informations sur les politiques, actions, cibles et indicateurs ne sont requises que lorsque les enjeux sont considérés comme matériels. » ([ANC](#))

Evaluation en brut

Approche préconisée par les rapports d'application de l'ANC visant à apprécier le niveau de matérialité d'un IRO indépendamment des politiques et actions de remédiation déjà mises en œuvre par l'entreprise (ex : considération de la pression sur les matières vierges pour la production de nouveaux produits, hors actions menées par l'entreprise en faveur de l'incorporation de matière recyclée). L'entreprise devra ensuite développer les actions mises en œuvre et leur résultat dans son reporting de durabilité. ([ANC](#))

Gestion des IROs (IRO)

Les processus à l'aide desquels l'entreprise : i. identifie les incidences, les risques et les opportunités et évalue leur importance (voir IRO-1 dans la section 4.1 d'[ESRS 2](#)), ii. gère les questions de durabilité importantes au moyen de politiques et d'actions (voir section 4.2 d' [ESRS 2](#)) » ([ESRS 1](#), section 1.2., §12.c.)



Glossaire CSRD / ESRS (2/2)



Gouvernance (GOV)

« Les processus, contrôles et procédures utilisés en matière de gouvernance pour contrôler, gérer et surveiller les incidences, les risques et les opportunités (voir ESRS 2, chapitre 2 Gouvernance). » (ESRS 1, section 1.2., §12.a.)

Impacts

Les impacts désignent les incidences positives et négatives en matière ESG qui sont liées à l'activité de l'entreprise.

« Une question de durabilité est importante du point de vue de l'incidence [=de l'impact] lorsqu'elle a trait aux incidences positives ou négatives, réelles ou potentielles, de l'entreprise sur la population ou l'environnement à court, moyen ou long terme. Les incidences comprennent celles liées aux activités propres de l'entreprise et à sa chaîne de valeur en amont et en aval, y compris par l'intermédiaire de ses produits et services, ainsi que de ses relations d'affaires. Les relations d'affaires peuvent intervenir aussi bien en amont qu'en aval de la chaîne de valeur de l'entreprise et ne se limitent pas aux relations contractuelles directes. » (ESRS 1, section 3.4., §43.)

Enseigne du secteur TLC

L'analyse de double matérialité sectorielle se place du point de vue d'une enseigne du secteur TLC. L'analyse a pris en considération plusieurs modèles d'affaires et périmètre d'intervention, en priorisant les caractéristiques suivantes (non-exhaustif) :

- Distribution : Points de vente physiques en propre et via un réseau de partenaires, vente en e-commerce
- Production : Principalement externalisée et mondialisée
- Cadre réglementaire applicable aux activités propres : français et européen
- Offre : TLC avec un mix matière représentatif du mix matière mondial

Métriques et cibles (MT)

« Les performances de l'entreprise, y compris les cibles qu'elle a fixées et les progrès accomplis dans leur réalisation (voir ESRS 2, chapitre 5 Métriques et cibles). » (ESRS 1, section 1.2., §12.d.)

Risques et Opportunités

Les risques/les opportunités sont des incidences financières négatives/positives liées à des sujets ESG qui sont susceptibles d'avoir une incidence négative/positive sur la situation financière de l'entreprise.

« Une question de durabilité est importante du point de vue financier si elle produit des incidences financières importantes sur l'entreprise, ou si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle en produise. Tel est le cas lorsqu'une question de durabilité engendre des risques ou opportunités qui ont une influence importante, ou dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ait une influence importante, sur le développement, la position financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie d'une entreprise ainsi que sur son accès au financement ou le coût du capital à court, moyen et long terme. Les risques et les opportunités peuvent découler d'événements passés ou futurs. L'importance du point de vue financier d'une question de durabilité ne se limite pas aux questions qui dépendent de la volonté de l'entreprise, mais concerne également les informations sur les risques et opportunités importants imputables aux relations d'affaires, au-delà du périmètre de consolidation utilisé dans la préparation des états financiers. » (ESRS 1, section 3.5., §49)

Strategy and Business model (SBM)

« La manière dont la stratégie et le modèle économique de l'entreprise influent sur ses incidences, risques et opportunités importants, y compris la manière dont l'entreprise gère ces incidences, ces risques et ces opportunités (voir ESRS 2, chapitre 3 Stratégie) » (ESRS 1, section 1.2., §12.b.)

Mitigation

Le processus de réduction des émissions de GES et de limitation de l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, conformément à l'accord de Paris.



A large version of the blue circular logo, partially overlapping the text.

ALLIANCE DU COMMERCE

13, RUE LA FAYETTE. 75009 PARIS.
+33 (0)1 47 03 17 51